

Rapport d'activité de l'année 2022

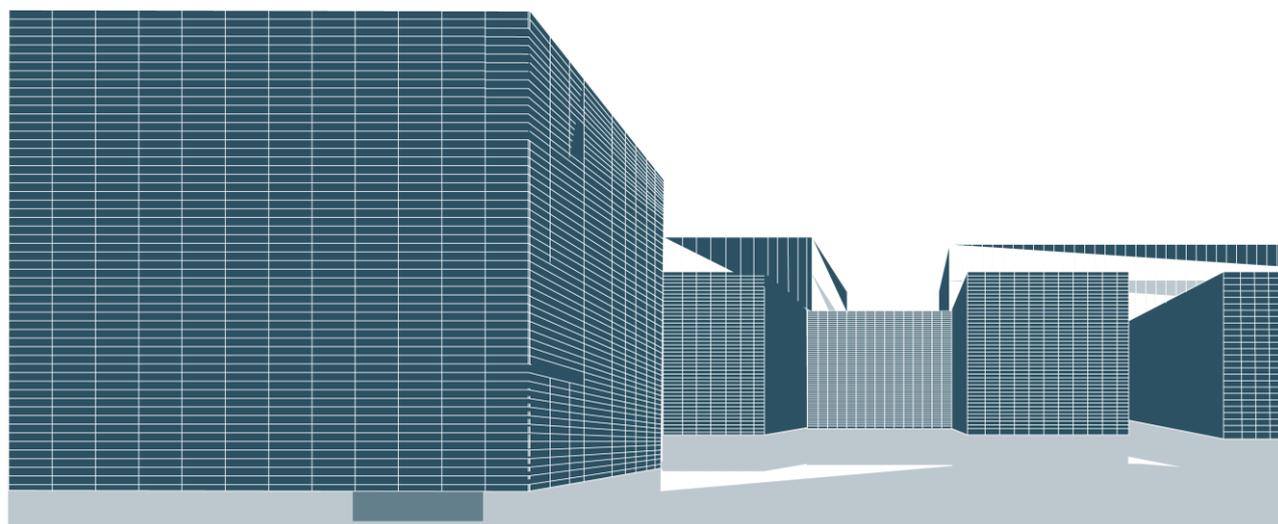


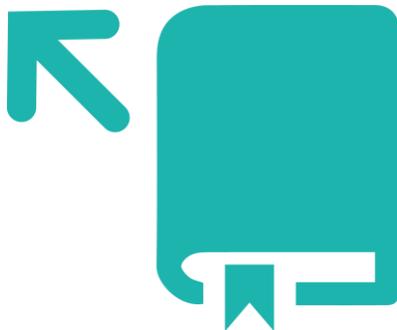
Illustration par le cabinet Orlic Cochet Design (2022)

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| LES ACTIVITES | 4 |
| I. TRANSFERTS ET TRAITEMENT DES COLLECTIONS..... | 5 |
| 1) <i>Les transferts de documents effectués au cours de l'année 2022.....</i> | 5 |
| 1. Les documents réceptionnés au titre des dépôts et des cessions | 5 |
| 2. Les documents réceptionnés au titre du stockage provisoire..... | 7 |
| 3. Volumétrie des documents conservés dans les magasins du CTLes | 8 |
| 4. Typologie des documents conservés dans les magasins du CTLes | 11 |
| 5. Transformations de dépôt en cession | 13 |
| 6. Les sorties de collection : le départ définitif de collections du CTLes | 14 |
| 7. Les sorties de collections : le désherbage des fascicules de périodiques | 14 |
| 2) <i>Le renouvellement de la programmation bisannuelle de transferts de documents</i> | 15 |
| 3) <i>Le traitement des collections.....</i> | 17 |
| 1. L'inventaire des collections | 17 |
| 2. Le signalement des collections en cession dans le SUDOC | 17 |
| 3. Les chantiers sur les collections en magasins | 18 |
| II. LA COMMUNICATION DES DOCUMENTS..... | 20 |
| 1) <i>Evolution des communications.....</i> | 20 |
| 1. Nombre de communications | 20 |
| 2. Typologie des documents communiqués | 21 |
| 3. Le taux de réponse | 22 |
| 4. Profil des établissements demandeurs | 23 |
| 2) <i>Bibliothèques étrangères et fourniture dématérialisée de documents.....</i> | 23 |
| III. LA CONSERVATION PARTAGEE DES PERIODIQUES | 24 |
| 1) <i>Etat d'avancement des plans de conservation partagée des périodiques</i> | 24 |
| 1. Evolution des PCP en 2022 | 24 |
| 2. Appel à projet triennal et attribution de la subvention CollEx-Persée de soutien aux PCP..... | 24 |
| 2) <i>Le soutien du CTLes aux PCP.....</i> | 26 |
| 1. Les outils | 26 |
| 2. Les formations | 26 |
| 3. Les réunions de travail | 26 |
| 4. La navette dédiée aux transferts PCP | 27 |
| 3) <i>La participation du CTLes aux PCP pour ses collections propres</i> | 28 |
| IV. LA PARTICIPATION AU GROUPEMENT D'INTERET SCIENTIFIQUE COLLEX-PERSEE | 30 |
| 1) <i>La participation aux instances CollEx-Persée.....</i> | 30 |
| 2) <i>Le groupe de travail « Fourniture à distance de documents »</i> | 30 |
| LES MOYENS..... | 31 |
| I. RESSOURCES HUMAINES..... | 32 |
| 1) <i>Les effectifs</i> | 32 |
| 1. Répartition des effectifs par catégories au 31/12/2022 | 32 |
| 2. Personnels contractuels | 33 |
| 3. Organigramme au 31/12/2022 | 33 |
| 2) <i>Le télétravail.....</i> | 34 |
| 3) <i>La formation continue</i> | 34 |
| 4) <i>Egalité hommes/femmes</i> | 36 |
| 5) <i>Inspection santé et sécurité au travail</i> | 36 |
| II. BUDGET..... | 37 |
| 1) <i>Compte financier.....</i> | 37 |
| 2) <i>Suivi du budget.....</i> | 37 |
| 1. Recettes | 37 |
| 2. Dépenses | 40 |
| 3) <i>Fiabilisation des immobilisations.....</i> | 44 |
| 4) <i>Financements des actions CollEx-Persée.....</i> | 44 |
| 5) <i>Contrats, conventions et marchés en cours</i> | 45 |
| 1. La convention de répartition de charges avec la BnF..... | 45 |

| | | |
|------|--|-----------|
| | 2. Suivi des conventions, contrats et marchés | 45 |
| III. | LES BATIMENTS | 46 |
| 1) | <i>Les travaux de rénovation</i> | 47 |
| 2) | <i>Les réflexions sur l'avenir du site de Bussy-Saint-Georges</i> | 47 |
| IV. | INFORMATIQUE | 48 |
| 1) | <i>Parc informatique du CTLes</i> | 48 |
| 2) | <i>Accès aux réseaux téléphoniques et internet</i> | 48 |
| 3) | <i>Refonte du site web du CTLes</i> | 48 |
| 4) | <i>Flora : Catalogues et plateforme de travail collaboratif</i> | 48 |
| 5) | <i>Le projet de réinformatisation</i> | 49 |
| 6) | <i>Base de gestion de la conservation partagée des périodiques</i> | 49 |
| 7) | <i>Evolution des applications comptables, gestion des horaires et gestion de la paie</i> | 49 |
| V. | COMMUNICATION | 50 |
| 1) | <i>Valorisation</i> | 50 |
| | 1. Visites de l'établissement | 50 |
| | 2. Organisation d'une journée professionnelle | 50 |
| | 3. Participation à des manifestations professionnelles | 50 |
| 2) | <i>Presse et réseaux sociaux</i> | 52 |
| | 1. Revue de presse | 52 |
| | 2. Réseaux sociaux | 52 |
| 3) | <i>Amélioration de l'identité graphique de l'établissement</i> | 52 |
| | ORIENTATIONS POUR 2023 | 53 |
| 1) | <i>Les projections d'activité</i> | 53 |
| | 1. Les opérations de transferts et de traitement des collections | 53 |
| | 2. La communication des documents | 53 |
| | 3. La conservation partagée des périodiques | 53 |
| 2) | <i>Le renouvellement du système d'information documentaire</i> | 54 |
| 3) | <i>Les perspectives immobilières</i> | 54 |

LES ACTIVITES



I. Transferts et traitement des collections

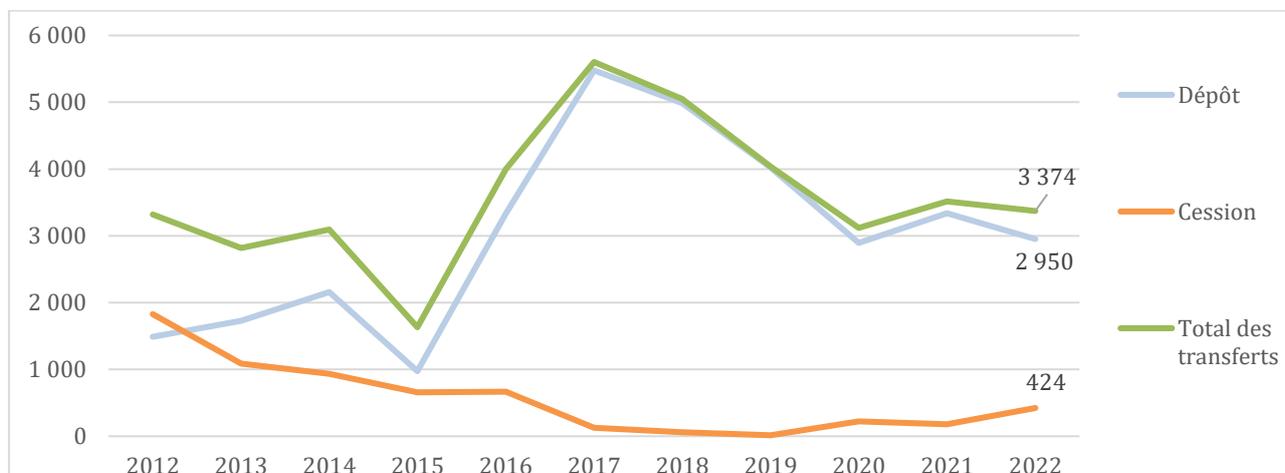
1) Les transferts de documents effectués au cours de l'année 2022

1. Les documents réceptionnés au titre des dépôts et des cessions

En 2022, le CTLes a reçu 3 374 mètres linéaires de collections en provenance de 12 bibliothèques. Comme l'indiquent les chiffres contenus dans le tableau ci-dessous, on observe un déséquilibre majeur entre les dépôts (87 % des versements) et les cessions (13 %). Dans le cas des documents remis en « cession », les bibliothèques versantes cèdent la propriété de leurs documents au CTLes qui développe ainsi une collection en propre, dédoublonnée, à la conservation rationalisée, pour un bénéfice collectif. Dans le cas des documents remis en « dépôt », les bibliothèques versantes restent propriétaires de leurs collections et louent les espaces de stockage correspondants au CTLes.

EVOLUTION DES DEPOTS ET CSSIONS DEPUIS 2012

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Dépôts en mètres linéaires | 1 490 | 1 730 | 2 160 | 974 | 3 334 | 5 477 | 4 989 | 4 023 | 2 894 | 3 339 | 2 950 |
| Cessions en mètres linéaires avant dédoublonnage | 1 828 | 1 087 | 935 | 658 | 665 | 126 | 59 | 15 | 222 | 178 | 424 |
| TOTAL des transferts en mètres linéaires | 3 318 | 2 817 | 3 095 | 1 632 | 3 999 | 5 603 | 5 048 | 4 038 | 3 117 | 3 517 | 3 374 |



Au cours de l'exercice considéré, le CTLes a reçu 30 versements, soit une légère baisse du nombre d'opérations par rapport à 2021, et également un nombre de mètres linéaires très légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent (3 374 mètres linéaires contre 3 517 mètres linéaires, soit une baisse de 147 mètres linéaires). Cette baisse s'explique par le métrage transféré réel, qui s'est révélé inférieur aux prévisions de certains transferts.

Tout au long de l'année 2022, la moyenne des métrages linéaires reçus par le CTLes, pour chaque transfert, est sensiblement équivalente à celle enregistrée en 2021, avec 112,34 mètres linéaires, contre 109,91 mètres linéaires précédemment.

Des créneaux de travail avaient en outre été réservés lors de la programmation pour traiter 212,10 mètres linéaires de stockage provisoire transformé en dépôt (cf. partie 1.2 'Les documents réceptionnés au titre du stockage provisoire'), ce qui porte à un total de 3 586,28 mètres linéaires le volume de collections traitées par les équipes en 2022.

Le tableau de la page suivante indique la liste des opérations programmées en 2022.

LISTE DES OPERATIONS REALISEES EN 2022

| | 2022 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|-----------|--|---------------------------------------|--|--|---|---|---------------------------------------|---|------------------------------|--|----|----|---------------------------------------|--|------------------------------|---|----|----|---------------------------------------|---|----|---|----|----|---------------------------------------|----|----|----|----|----|----|--|--|--|--|--|--|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | | | | | | |
| Janvier | Dépôt > Cession Retours définitifs | | Transfert 1 Sorbonne Université (Géosciences) 100 ml | | | | | | Transfert 2 BIS 120 ml | | | | | | Transfert 3 BIS 120 ml | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Février | Transfert 4 BIS 120 ml | | | Transfert 5 BIS 120 ml | | | | | | Transfert 6 FNSP 120 ml | | | | | | Dépôt > Cession Retours définitifs | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Mars | Condorcet SP > dépôt (INED) 116 ml (Annulé) | | | Condorcet SP > dépôt (INED) 116 ml (Annulé) | | | | | | Condorcet SP > dépôt (INED) 116 ml > 109 ml | | | | | | Transfert 7 Université de Paris (BIUS médecine pharma) 88 ml (Annulé) | | | | | | Université de Paris (BIUS médecine pharma) | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avril | 88 ml > 91 ml | Dépôt > Cession Retours définitifs | | | | | | Report 21/03/2022 Condorcet SP > dépôt (IRHT > CHS) 109 ml > 100 ml | | | | | | Transfert 9 Sorbonne-Université (BCPR) 94 ml | | | | | | Transfert 10 Sorbonne-Université (BCPR) 94 ml | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Mai | Transfert 11 FNSP 100 ml dépôt + 20 ml cession | | | Transfert 12 FNSP 120 ml | | | | | | Transfert 13 FNSP 120 ml | | | | | | Dépôt > Cession Retours définitifs | | | | | | Transfert 14 FNSP | | | | | | | | | | | | | | | |
| Juin | 120 ml | | | Transfert 15 FNSP 120 ml | | | | | | Transfert 16 FNSP 120 ml | | | | | | Transfert 17 FNSP 120 ml | | | | | | Transfert 18 FNSP 120 ml | | | | | | | | | | | | | | | |
| Juillet | Transfert 19 FNSP 120 ml | | | | | | Dépôt > Cession Retours définitifs | | | | | | Transfert 20 FNSP 120 ml | | | | | | Transfert 21 FNSP 120 ml | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Août | Dépôt > Cession Retours définitifs | | | | | | Dépôt > Cession Retours définitifs | | | | | | Dépôt > Cession Retours définitifs | | | | | | Dépôt > Cession Retours définitifs | | | | | | Dépôt > Cession Retours définitifs | | | | | | | | | | | | |
| Septembre | Transfert 22 ESPCI 81 ml | | | | | | Transfert 23 ESPCI 81 ml | | | | | | Dépôt > Cession Retours définitifs | | | | | | Transfert 24 BIU Cujas 104 ml | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Octobre | Transfert 25 BIU Cujas 104 ml | | | | | | Transfert 26 BIU Cujas 104 ml | | | | | | Transfert 27 BIU Cujas 104 ml | | | | | | Transfert 28 BIU Cujas 104 ml | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Novembre | Dépôt > Cession Retours définitifs | | | Transfert 29 ENC 50 ml | | | | | | Transfert 30 Sorbonne nouvelle (Gaston Baty) 50,5 ml | | | | | | Transfert 31 BSG 49,5 ml | | | | | | Transfert 32 Université de Paris (BIUS médecine) | | | | | | | | | | | | | | | |
| Décembre | périos) 100 ml | | | Transfert 33 Université de Paris (BIUS médecine périos) 100 ml | | | | | | Transfert 34 Université de Paris (BIUS médecine thèses) 100 ml | | | | | | Dépôt > Cession Retours définitifs | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

VENTILATION PAR TYPE DE DOCUMENTS EN METRES LINEAIRES

| Monographies dépôt | Monographies cession | Périodiques dépôt | Périodiques cession | Thèses dépôt | Thèses cession |
|-----------------------|-------------------------|----------------------|------------------------|-----------------|-------------------|
| 897,18 | 64,98 | 2 052,36 | 261,44 | 0,72 | 97,50 |
| 962,16 | | 2 313,80 | | 98,22 | |
| 3 374,18 | | | | | |
| 26,59 % | 1,93 % | 60,83 % | 7,75 % | 0,02 % | 2,89 % |
| 28,52 % | | 68,57 % | | 2,91 % | |
| 100,00 % | | | | | |

Les documents reçus en 2022 ont été pour plus de la moitié des périodiques (68,57 %), ce qui est une augmentation par rapport à l'année 2021 où le CTLes avait reçu 62,54 % de périodiques. La part de monographies est en baisse (28,52 % en 2022 contre 36,11 % en 2021.) La part des thèses reste faible (2,91 % en 2022 et 1,35 % en 2021).

2. Les documents réceptionnés au titre du stockage provisoire

Le stockage provisoire s'adresse aux établissements ayant un besoin de stockage temporaire de leurs collections, suite à un sinistre ou pour préparer des travaux par exemple. Les demandes de stockage provisoire sont soumises à approbation du conseil d'administration. Les collections demeurent la propriété des établissements versants, mais contrairement aux dépôts elles ne sont pas signalées dans le système d'information du CTLes ni disponibles en communication.

Le Conseil d'administration avait approuvé en 2018 les demandes de réservation de stockage provisoire de la BnF et de l'Humathèque du Campus Condorcet.

Les collections du Campus Condorcet ont occupé au CTLes, entre septembre 2019 et décembre 2021, un espace de 34 000 mètres linéaires (comprenant à la fois du stockage de collections, et des espaces réservés pour permettre des opérations de reclassement des collections). Une partie des collections ont pu être transférées à l'Humathèque fin 2021, puis en 2022. Il a également été mis fin à la réservation d'espace de reclassement. Ainsi, au 31 décembre 2022, les collections du Campus Condorcet demeurant en stockage provisoire au CTLes occupent 11 333,90 mètres linéaires de collections sur étagères et 7 000 mètres linéaires sur palettes (auxquels il faut ajouter des versements réalisés précédemment par des bibliothèques désormais intégrées à l'Humathèque).

Suite à la découverte de moisissures sur quelques documents de l'Humathèque fin 2021, une étude avait été demandée au laboratoire scientifique de la BnF (qui se trouve sur place à Bussy-Saint-Georges), qui a rendu ses résultats le 13 avril 2022 avec la conclusion suivante : « Les résultats des prélèvements font état d'une faible contamination des documents. Sur les 6 prélèvements, 2 sont négatifs, 3 sont de niveau faible et 1 seul prélèvement présente une forte contamination. Les souches identifiées sont des moisissures communes de l'environnement, elles ne sont pas spécifiques à la dégradation des documents mais peuvent avec le temps engendrer des décolorations. Ce type d'altération est typiquement dû à un dérèglement climatique et un traitement des collections n'est pas nécessaire, un dépoussiérage est suffisant et obligatoire ». Par conséquent, le Campus Condorcet a passé un marché afin d'effectuer le dépoussiérage recommandé. Cette prestation a été réalisée du 26 septembre au 18 octobre 2022 sur toutes les surfaces externes des ouvrages concernés et voisins. L'incident peut être considéré comme clos après cette opération, mais le Campus Condorcet maintient sa surveillance par des passages de manière plus épisodique.

En 2022, des espaces supplémentaires sur étagères, 5 012,84 ml, ont été réservés pour la BnF, pour un total 15 193,56 ml, afin de permettre les arrivées de collections prévues.

La bibliothèque Jacques Doucet a repris ses collections en juillet 2022, ce qui représente un retrait de 111,60 ml de stockage provisoire sur étagères.

Le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) a déposé des collections au CTLes en 2022. En attendant l'ouverture prochaine d'un nouveau bâtiment à Saint-Denis, le CNAM a stocké dans un premier temps 1 105 mètres linéaires de collections (arrivés en novembre 2021), puis 835 mètres linéaires supplémentaires sont arrivés le 13 juin 2022.

Suite à ces mouvements, les collections conservées au CTLe au titre du stockage provisoire ont occupé, en 2022, près de 40 kilomètres linéaires, dont 17 387,65 mètres linéaires sont stockés sur palettes et 22 240,72 mètres linéaires sont conservés sur étagères. Ces chiffres comprennent, pour la BnF, aussi bien le métrage effectivement occupé par des collections que le métrage réservé pour des livraisons à venir.

Le tableau ci-dessous liste les collections en stockage provisoire au CTLe pour l'année 2022.

LISTE DES STOCKAGES PROVISOIRES EN COURS AU CTLES EN 2022

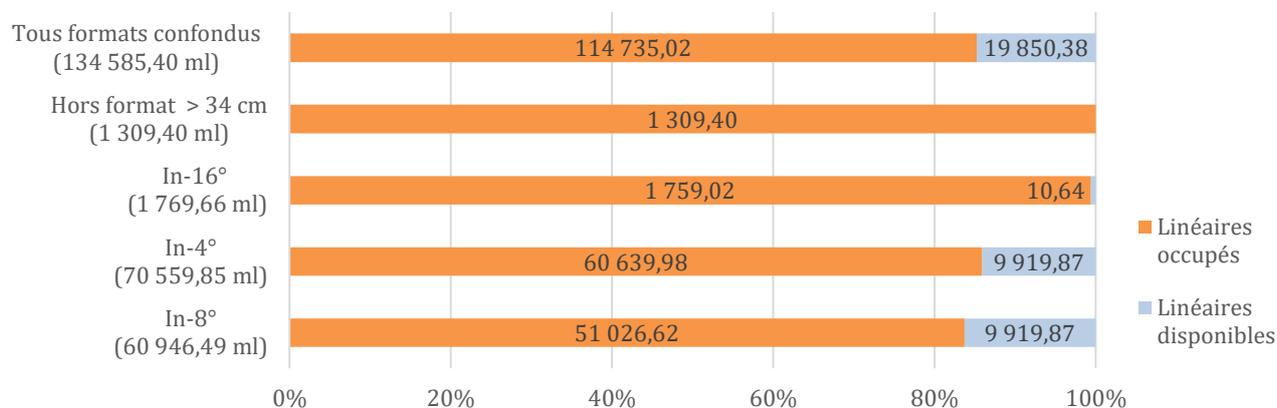
| Établissement | Date de dépôt | Métrage en mètres linéaires | Nombre de cartons | Boîtes atypiques | Nombre de palettes |
|---|---------------|-----------------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| <i>Université de la Sorbonne nouvelle - Paris 3</i> | 28/06/2002 | 88,80 | 222 | | |
| <i>Bibliothèque littéraire Jacques Doucet (BLJD)</i> | 02/08/2005 | 111,60 | 279 | | |
| <i>Campus Condorcet (précédemment Université Paris Nord - Paris 13 : bibliothèque marxiste)</i> | 11/04/2005 | 793,60 | 1 984 | | 61 |
| <i>Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS)</i> | 25/05/2009 | 315,20 | 788 | 2 | |
| <i>Institut national d'histoire de l'art (INHA)</i> | 31/05/2017 | 1 785,34 | | | |
| <i>Campus Condorcet</i> | 20/02/2017 | 481,49 | 986 | | |
| <i>Institut de France (bibliothèque Thiers)</i> | 03/01/2018 | 54,00 | | | |
| <i>Institut de France (bibliothèque Thiers)</i> | 12/01/2018 | 70,16 | | | 45 |
| <i>Institut de France (bibliothèque Thiers)</i> | 29/05/2018 | 48,40 | 121 | | |
| <i>Institut national d'histoire de l'art</i> | 11/10/2018 | 412,32 | | | |
| <i>Campus Condorcet</i> | 01/09/2019 | 11 333,90 | | | |
| <i>Campus Condorcet</i> | 01/09/2019 | 7 000,00 | | | 353 |
| <i>Bibliothèque nationale de France (BnF)</i> | 21/10/2019 | 3 180,72 | | | |
| <i>Bibliothèque nationale de France (BnF)</i> | 21/10/2019 | 7 000,00 | | | |
| <i>Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)</i> | 16/11/2021 | 1 105,00 | | | 144 |
| <i>Bibliothèque nationale de France (BnF)</i> | 01/02/2022 | 5 012,84 | | | |
| <i>Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)</i> | 13/06/2022 | 835,00 | | | |
| TOTAUX | | 39 628,37 | 4 380 | 2 | 603 |

3. Volumétrie des documents conservés dans les magasins du CTLe

Au 31 décembre 2022, la capacité des magasins équipés en rayonnages est de près de 134 400 mètres linéaires répartis entre magasins traditionnels (plus de 48 500 mètres linéaires), magasins industriels de grande hauteur (plus de 35 500 mètres linéaires) et magasins denses mobiles (plus de 50 400 mètres linéaires).

Le graphique suivant montre les espaces disponibles et les espaces occupés dans ces magasins, par format de document.

METRAGES LINEAIRES OCCUPES ET DISPONIBLES PAR FORMAT



L'occupation de ces magasins représente 114 735,02 mètres linéaires, contre 127 800,45 en 2021. Ce chiffre correspond à l'ensemble des collections conservées sur étagères : documents en cession, en dépôt, en stockage provisoire et le fonds particulier de la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS).

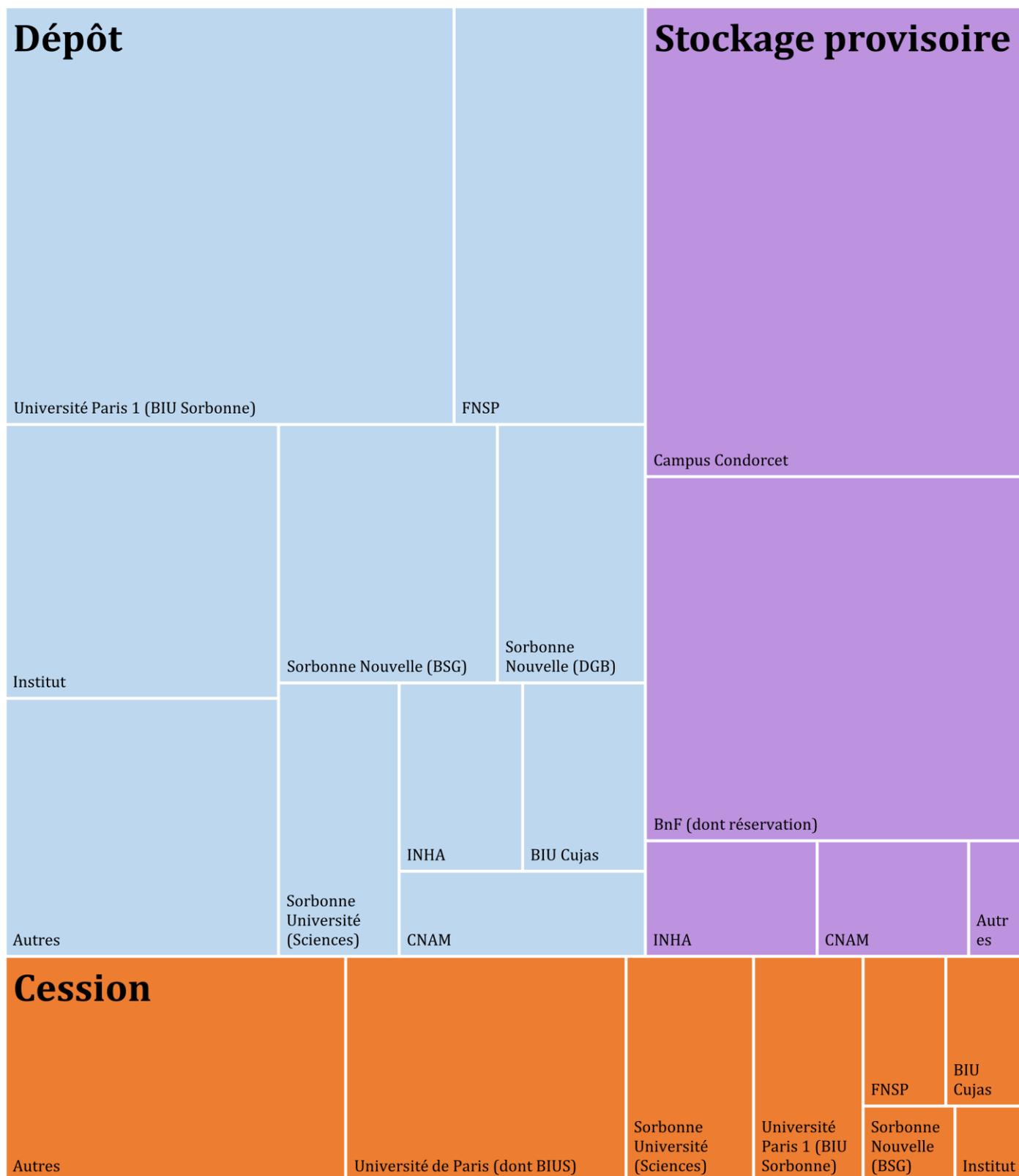
Le fonds BIS est un cas à part, représentant 11,6 kilomètres linéaires. Ces collections ont été confiées à l'origine en stockage provisoire au CTLes pour la durée des travaux de rénovation de la BIS (2010-2013), mais n'ont pas pu réintégrer le site de la Sorbonne à cause de la réduction de l'espace de stockage après travaux. Ces collections sont désormais sous le statut du dépôt au CTLes, bien qu'elles ne puissent pas être intégrées dans le système informatique du CTLes comme le reste des collections en dépôt (en raison de la charge de travail qui excéderait les possibilités actuelles du CTLes), ce qui rend impossible la réalisation de certaines statistiques et explique que ces collections ne soient pas prises en compte dans certains des tableaux et graphiques suivants. Cette particularité a nécessité la création d'un circuit à part de traitement des demandes de communication, hors des procédures standard, et représente une complexification de la gestion du stockage sur le site.

À ces espaces dédiés à du stockage sur étagères, il faut ajouter 4 plateaux nus situés dans l'extension du CTLes et pouvant recevoir chacun environ 7 000 mètres linéaires de collections en stockage provisoire sur palettes, en attendant le futur équipement de ces espaces en rayonnages, ce qui porte la capacité totale des magasins à 162 400 mètres linéaires. En 2022, trois de ces plateaux sur quatre sont occupés par du stockage sur palettes (Campus Condorcet, BnF, autres bibliothèques) ; le dernier plateau, correspondant à un étage double hauteur, est conservé libre dans l'attente de son équipement en rayonnages.

Plus de 19 850,38 mètres linéaires sur étagères et 7 000 mètres linéaires pour du stockage sur palettes sont donc disponibles au 31 décembre 2022. Cependant, concernant le stockage sur palettes, le dernier espace libre est désormais réservé en vue de son équipement à venir en rayonnages et n'est donc plus considéré comme disponible ; le CTLes ne dispose actuellement plus de possibilités pour du stockage sur palettes.

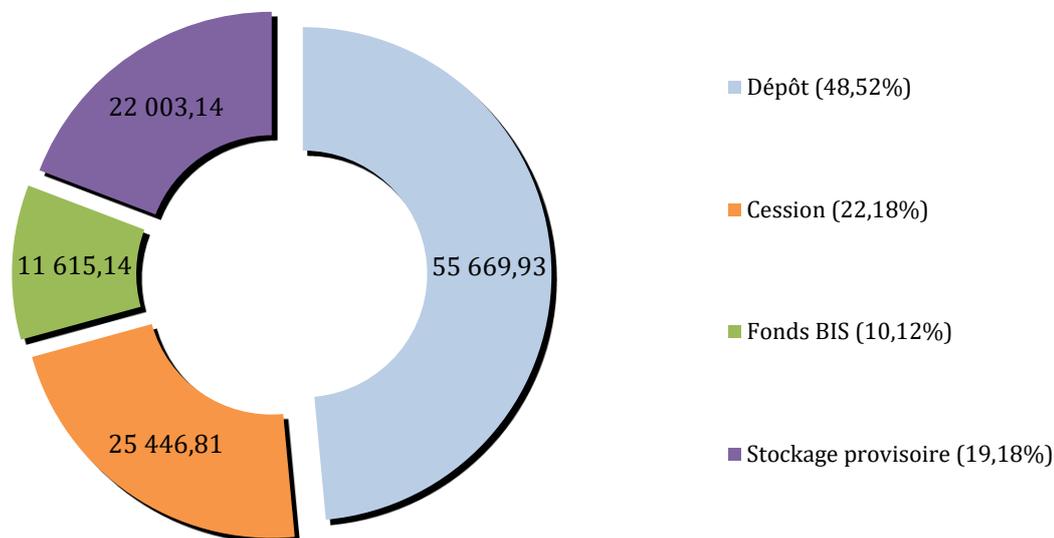
Le schéma de la page suivante synthétise l'occupation des magasins du CTLes, par établissement d'origine et par statut de conservation.

VUE D'ENSEMBLE DU STOCKAGE DE COLLECTIONS AU CTLES AU 31/12/2022



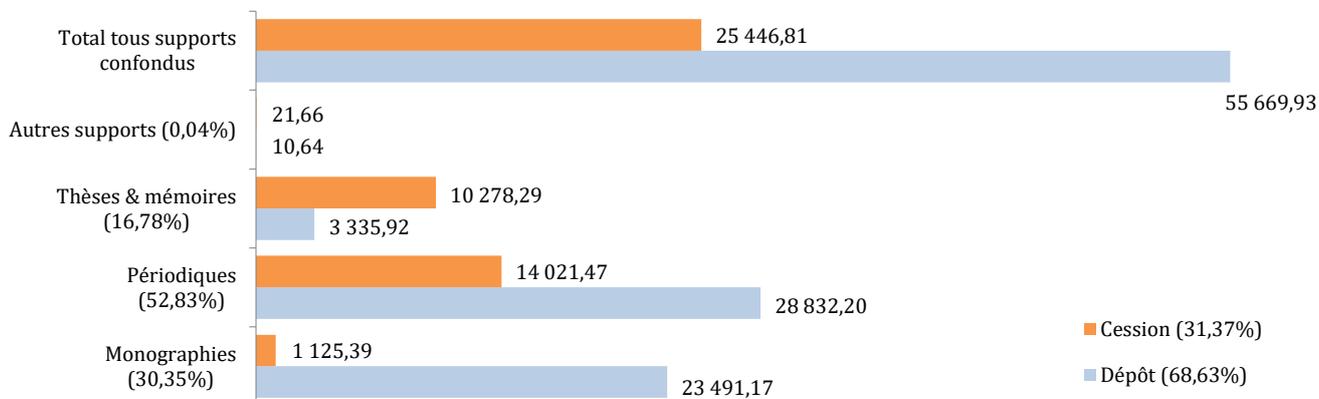
4. Typologie des documents conservés dans les magasins du CTLes

REPARTITION DES COLLECTIONS SUR ETAGERES EN METRES LINEAIRES PAR STATUT AU 31/12/2022



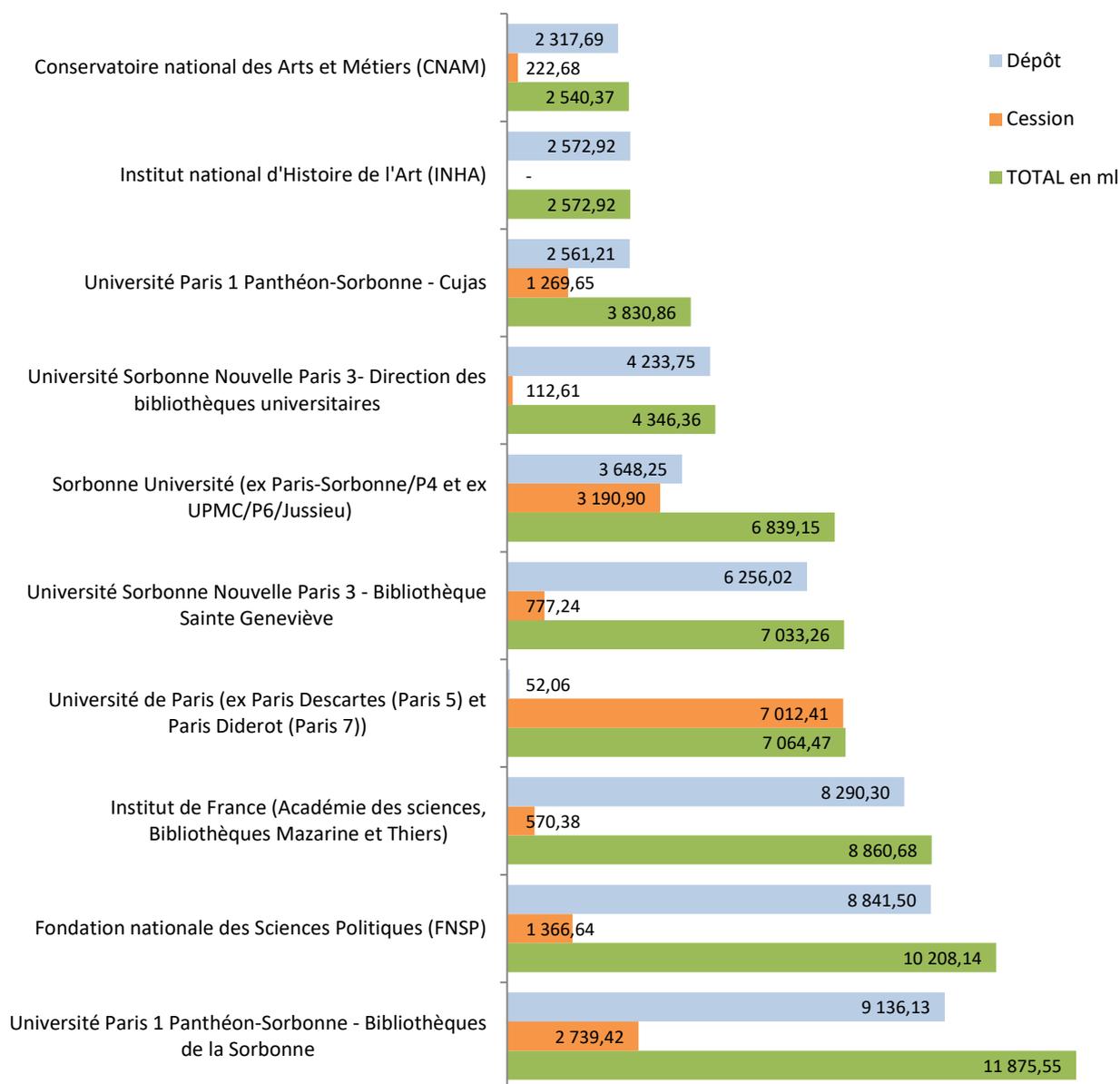
Les collections en dépôt (plus de 67 285 mètres linéaires en comptant le fonds BIS) et en cession (plus de 25 400 mètres linéaires) représentent un total de 148 401,81 mètres linéaires.

REPARTITION DES COLLECTIONS EN METRES LINEAIRES PAR TYPE DE DOCUMENT (HORS STOCKAGE PROVISOIRE ET FONDS BIS)



Le métrage des collections sur étagères, notamment pour les collections en cession, est en très légère diminution comme pour l'année 2021. Cela s'explique par un travail de désherbage des collections en cession qui a concerné un nombre de mètres linéaires plus important que celui des documents entrés en cession, ainsi qu'un travail de mise à jour et de correction des métrages conservés en magasin.

LES 10 PRINCIPAUX ETABLISSEMENTS PARTENAIRES DU CTLES (HORS STOCKAGE PROVISOIRE)



Si l'on considère les collections en cession, l'Université de Paris Cité est à ce jour l'établissement qui a cédé le plus grand nombre de documents au CTLES, avec 7 000 mètres linéaires, comprenant 6 600 mètres linéaires cédés par la Bibliothèque interuniversitaire de santé (BIUS).

Si l'on considère les collections en dépôt, y compris le fonds BIS (voir ci-dessus), l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne – Bibliothèques de la Sorbonne, comprenant la Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne (BIS) et l'Institut de géographie, est le principal déposant avec un total de 20 751,27 mètres linéaires (9 136,13 ml au titre du dépôt classique, et 11 615,14 ml au titre du fonds BIS).

5. Transformations de dépôt en cession

La programmation 2022-2023 permet aux établissements de céder au CTLes des collections jusque-là conservées au titre de dépôt. Ce dispositif vise d'une part, pour le CTLes, à permettre de rationaliser le stockage des collections, et d'autre part, pour les établissements, à mettre fin au coût de location des espaces. Trois établissements ont fait appel à ce service. En 2022, les opérations de transformation de dépôt en cession ont été réalisées pour deux établissements, les bibliothèques de l'ENS Paris-Saclay et de l'Ecole supérieure de physique chimie industrielle de la Ville de Paris (ESPCI).

LISTE DES TRANSFORMATIONS DE DEPOT EN CESSION EFFECTUEES EN 2022

| Etablissements | Type de documents | Nombre de titres cédés | Nombre de versements | Conteneurs impactés | Dont Conteneurs partiels | Mètres linéaires | Dont Conteneurs intégraux | Mètres linéaires |
|--|-------------------|------------------------|----------------------|---------------------|--------------------------|------------------|---------------------------|--------------------------|
| Bibliothèque de l'ENS Paris-Saclay | Monographies | 131 | 1 | 14 | 14 | 2,38 | 0 | 0 |
| | Périodiques | 16 | 2 | 32 | 11 | 1,87 | 21 | 7,98 |
| Bibliothèque de l'Ecole supérieure de physique chimie industrielle (ESPCI) | Périodiques | 22 | 2 | 144 | 13 | 2,35 | 131 | 49,78 |
| TOTAL | | 169 | 5 | 190 | 38 | 6,6 | 152 | 57,76¹ |

Les opérations ont consisté à élaborer les listes d'extraction des documents, puis leur extraction des magasins.

Une partie des documents a été intégrée aux collections du CTLes :

- 1,90 mètres linéaires ont été intégrés au fonds en cession ;
- 0,53 mètres linéaires ont été pris en charge dans le cadre des PCP (voir « La conservation partagée des périodiques »).

Une autre partie des documents a été pilonnée (60,44 mètres linéaires). Les titres cédés peuvent ne pas être conservés pour plusieurs raisons :

- Ils sont déjà présents dans les collections du CTLes ;
- Pour les périodiques, le titre peut être déjà conservé par un ou deux autres établissements au titre de la conservation partagée des périodiques ;
- Ils n'entrent pas dans la charte documentaire du CTLes².

Le faible pourcentage de titres conservé au terme de ces cessions montre l'intérêt de l'opération pour la rationalisation de l'espace de stockage utilisé.

Enfin les notices dépôt ont été éliminées du système d'information documentaire (Flora).

¹ Le métrage indiqué ici est celui des conteneurs intégraux (correspondant à l'espace effectivement libéré sur étagères). Le métrage linéaire de collections correspondant est quant à lui légèrement inférieur.

Les prélèvements partiels effectués dans des conteneurs quant à eux ne donnent pas lieu à un refoulement, et ne permettent donc pas de libérer de l'espace de stockage.

² La charte documentaire est disponible sur le site web du CTLes : <https://www.ctles.fr/le-ctles/charte-documentaire>

6. Les sorties de collection : le départ définitif de collections du CTLes

Certains établissements peuvent exprimer le besoin de récupérer dans leurs locaux des documents qui avaient été confiés en dépôt au CTLes. Cette opération a été intégrée au plan de charge global 2022-2023 du CTLes afin de regrouper les demandes et de pouvoir planifier les opérations.

Ainsi, sept établissements ont fait appel à ce service dans la programmation 2022-2023. En 2022, les opérations de retours définitifs de collection ont été réalisées en totalité pour trois établissements : Bibliothèques de l'Institut de France, du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et la théâtrethèque Gaston Baty (TGB), et une première partie du traitement a été effectuée pour la Bibliothèque Sorbonne Nouvelle - BSN.

En cours d'année, deux établissements (la bibliothèque Jacques Doucet et le SCD de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) ont souhaité le retour définitif de la totalité de leurs collections hors programmation. Ces deux opérations ont pu être intégrées à titre exceptionnel car elles concernaient l'ensemble des versements des bibliothèques concernées (ne nécessitant donc pas d'opérations de prélèvement par « picking », plus longues) et représentaient une faible volumétrie.

LISTE DES RETOURS DEFINITIFS DE COLLECTIONS REALISES EN 2022

| Etablissements | Type de documents | Métrage |
|---|-------------------|---------------|
| Institut de France | Monographies | 4,76 |
| | Périodiques | |
| Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) - Bibliothèque centrale | Périodiques | 17,54 |
| Université Sorbonne nouvelle - Théâtrethèque Gaston Baty (TGB) | Monographies | 2,98 |
| | Périodiques | 0,88 |
| Université Sorbonne nouvelle - Bibliothèque Sorbonne Nouvelle - BSN | Monographies | 6,5 |
| | Thèse | 0,05 |
| | Périodiques | 27,71 |
| Chancellerie des universités de Paris - Bibliothèque Jacques Doucet | Monographies | 60,04 |
| | Périodiques | 12,92 |
| Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - SCD | Thèses | 156,75 |
| TOTAL | | 290,13 |

7. Les sorties de collections : le désherbage des fascicules de périodiques

Le désherbage des fascicules de périodiques concerne à la fois les documents reçus par le CTLes entre 1997 et 2021, ainsi que les collections transférées en 2022 dans le cadre du marché de transfert.

La participation de l'établissement aux différents plans de conservation partagée des périodiques entraîne des éliminations de collections, dès lors qu'elles concernent des titres pour lesquels le CTLes n'est pas pôle de conservation. Ces éliminations sont traitées dans la partie réservée aux plans de conservation partagée.

L'ensemble des éliminations, qui sont la résultante d'une part d'un travail de dédoublement dans les magasins et d'autre part sur des documents reçus lors d'un transfert, porte uniquement sur les fonds cédés et représente 22,48 mètres linéaires pour l'exercice concerné.

2) Le renouvellement de la programmation bisannuelle de transferts de documents

Le CTLes ouvre tous les deux ans un recueil des besoins auprès des bibliothèques de l'enseignement supérieur d'Île-de-France, afin de programmer l'ensemble des opérations de transfert de documents, en dépôt ou en cession, qui auront lieu pendant les deux années suivantes. L'exploitation de ce recueil de besoins permet de planifier la charge de travail de l'équipe du CTLes, et de veiller à l'équité entre les établissements versants. Sur cette base, le CTLes met en concurrence des entreprises de déménagement afin de sélectionner le titulaire du marché de transferts de collections pendant cette période.

Les besoins suivants sont également concernés par ce recueil :

- Transformation de stockage provisoire en dépôt ou en cession ;
- Cession de documents jusqu'ici conservés en dépôt au CTLes ;
- Demande de retour définitif dans leur établissement versant de documents conservés en dépôt au CTLes ;
- Demande de listes des documents conservés en dépôt au CTLes pour un établissement.

Le dernier recueil des besoins des besoins avait été réalisé en 2021 et avait permis d'établir la programmation 2022-2023. Les opérations prévues en 2023 au titre de la seconde année de cette programmation sont détaillées à la page suivante.

Un nouveau recueil des besoins, devant permettre d'établir la programmation 2024-2025, a été préparé en 2022 et envoyé aux établissements, au nombre d'une cinquantaine (bibliothèques relevant d'établissements sous la tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche et situés en Île-de-France), au mois de novembre. Les réponses sont attendues pour le 15 mai 2023.

Afin d'informer les établissements du fonctionnement du CTLes, notamment pour ceux qui n'auraient déjà collaboré régulièrement avec le CTLes, une réunion d'information en visioconférence a été réalisée le 24 novembre 2023. Elle a réuni dix participants de huit établissements différents. Une visite de découverte du CTLes a également été proposée le 29 novembre aux destinataires du recueil des besoins ; elle a rassemblé quatre participants de trois établissements.

Pour cette nouvelle programmation, le CTLes maintient sa cible de 2022-2023, qui est de recevoir au plus 3,5 KML de nouveaux documents par an, au cours de transferts hebdomadaires de 120 ml maximum chacun (pour les dépôts, et de 100 ML maximum pour les cessions). De plus, le CTLes a insisté auprès de ces partenaires sur la nécessité de concevoir le recours au stockage distant sur le long terme, afin d'éviter les opérations redondantes :

- Veiller à sélection des documents à délocaliser, en particulier au vue de leur taux de consultation, afin d'éviter le recours trop fréquent à des demandes de retours définitifs dans les établissements versants (observés de façon croissante, y compris sur les versements de collection les plus récents) ;
- Privilégier d'emblée la cession, quand cela est possible, plutôt que de céder a posteriori des documents confiés d'abord en dépôt, ce qui oblige le CTLes à doubler les opérations de traitement documentaire.

Enfin, le CTLes encourage les établissements, autant que possible, à veiller à l'articulation entre stockage distant et participation aux PCP :

- Ne transférer que des collections dont le traitement au sein des PCP est achevé (états de collections, positionnement, mentions d'état matériel et de reliure) ;
- Pour les titres pour lesquels l'établissement est pôle de conservation, privilégier la cession au CTLes qui pourra devenir pôle de conservation et assurer les travaux postérieurs nécessaires sur le titre le cas échéant ;
- Pour les titres pour lesquels l'établissement est membre du plan, envisager le désherbage du titre (après proposition de don au réseau PCP).

LISTE DES OPERATIONS PLANIFIEES EN 2023

| | 2023 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|-----------|--|---|--|---|---|--|---|---|--|---|----|--|---------------------------------------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|--|--|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | | |
| Janvier | Transfert 1 INHA 108 ml | | | Transfert 2 INHA 100 ml | | | Transfert 3 INHA 100 ml | | | Transfert 4 INHA 100 ml | | | Transfert 5 Sorbonne Université | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Février | (Géosciences) 100 ml | | Transfert 6 Sorbonne Université (Géosciences) 100 ml | | | Transfert 7 Sorbonne Université (Géosciences) 100 ml | | | Transfert 8 BIS 120 ml | | | Transfert 9 BIS | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Mars | 120 ml | | Transfert 10 BIS 120 ml | | | Condorcet SP > dépôt (FMSH philo) 92 ml | | | Condorcet SP > dépôt (FMSH philo) 92 ml | | | Condorcet SP > dépôt (FMSH philo) 92 ml | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Avril | Transfert 11 Université de Paris (BIUS médecine pharma) 88 ml (Annulé) | | | Condorcet SP > dépôt (FMSH psy) 107 ml | | | Condorcet SP > dépôt (FMSH psy) 107 ml | | | Condorcet SP > dépôt (FMSH psy) 107 ml | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Mai | Transfert 12 FNSP 120 ml | | | Transfert 13 FNSP 120 ml | | | Dépôt > Cession Retours définitifs | | | Transfert 14 FNSP 120 ml | | | Transfert 15 FNSP | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Juin | 120 ml | | Transfert 16 FNSP 120 ml | | | Transfert 17 FNSP 120 ml | | | Transfert 18 FNSP 120 ml | | | Dépôt > Cession Retours définitifs | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Juillet | Transfert 19 FNSP 120 ml | | | Transfert 20 FNSP 120 ml | | | Transfert 21 FNSP 120 ml | | | Dépôt > Cession Retours définitifs | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Août | Dépôt > Cession Retours définitifs | | | Dépôt > Cession Retours définitifs | | | Dépôt > Cession Retours définitifs | | | Dépôt > Cession Retours définitifs | | | Dépôt > Cession Retours définitifs | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Septembre | INHA SP > dépôt 92 ml | | | INHA SP > dépôt 92 ml | | | INHA SP > dépôt 92 ml | | | Transfert 22 BIS 120 ml | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Octobre | Transfert 23 BIS 120 ml | | | Transfert 24 BIS 120 ml | | | Transfert 25 BIS 120 ml | | | Dépôt > Cession Retours définitifs | | | Transfert 26 BIS | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Novembre | 120 ml | | Transfert 27 BIS 120 ml | | | Transfert 28 BIS 120 ml | | | Transfert 29 BSG 74,61 ml | | | Transfert 30 BIU Cujas 73 ml | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Décembre | Transfert 31 Université de Paris (BIUS médecine péris) 100 ml | | | Transfert 32 Université de Paris (BIUS médecine péris) 100 ml | | | Transfert 33 Université de Paris (BIUS médecine thèses) 75 ml | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

3) Le traitement des collections

Les activités du service du traitement intellectuel des collections sont articulées autour, d'une part, de l'inventaire courant et rétrospectif de l'ensemble des collections reçues par le CTLes (dépôt et cession) dans le système de gestion d'archives Flora, et d'autre part, du signalement dans le SUDOC des collections cédées au CTLes.

Le volume de documents déposé au sein de l'établissement a été légèrement plus bas cette année, et, au 31 décembre 2022, l'équipe était à jour dans le traitement des collections avec 190 mètres linéaires en attente de traitement.

Les agents sont restés mobilisés sur les activités de traitement rétrospectif de collections non inventoriées dans les catalogues (documents hors format et thèses) et les éliminations des collections dans la base d'archives suite aux retours définitifs et aux transformations de dépôt en cession.

1. L'inventaire des collections

Au cours de l'année 2022, l'équipe de l'inventaire a enregistré dans la base d'archives de l'établissement (Flora) 57 933 titres contre 56 411 en 2021.

EVOLUTION DU NOMBRE DE TITRES ENREGISTRES DANS FLORA EN 2021 ET 2022

| | 2021 | | 2022 | | Evolution 2021-2022 |
|---------------------|---------------|-----------------|---------------|-----------------|---------------------|
| | Nb notices | % | Nb notices | % | |
| Périodiques | 7 610 | 13,49 % | 4 318 | 7,45 % | - 43,26 % |
| Monographies | 47 630 | 84,43 % | 50 925 | 87,90 % | + 6,92 % |
| Thèses | 1 171 | 2,08 % | 2 690 | 4,64 % | + 129,72 % |
| Total | 56 411 | 100,00 % | 57 933 | 100,00 % | + 2,70 % |

Une analyse comparative de l'activité du service de l'inventaire en 2022, par rapport à celle de 2021, fait apparaître une régularité du nombre de notices créées dans Flora. Cette stabilité s'explique par le volume quasiment identique de monographies (50 925 documents en 2022 contre 47 630 en 2021) et de thèses (2 690 documents en 2022 contre 1 171 en 2021) arrivé au CTLes. La baisse du traitement des périodiques (- 43,26 %) est compensée par l'augmentation du traitement des monographies (+ 6,92 %) et des thèses (+ 129,72 %). Ainsi, d'une manière générale, on observe une légère hausse (+ 2,70 %) du nombre de notices créées.

2. Le signalement des collections en cession dans le SUDOC

Au 31 décembre 2022, le catalogue du SUDOC fait apparaître pour le CTLes un total de 378 755 documents localisés.

EVOLUTION DU NOMBRE DE NOTICES LOCALISEES DANS LE SUDOC POUR LE CTLES DEPUIS 2013

| 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|----------------|
| 316 348 | 324 825 | 338 927 | 361 937 | 362 626 | 364 165 | 364 156 | 365 740 | 371 498 | 378 755 |

DETAIL DES OPERATIONS REALISEES PAR LE CTLES DANS LE SUDOC PAR TYPE DE NOTICES DEPUIS 2013

| | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|---------------------------------|--------------|---------------|---------------|---------------|--------------|--------------|------------|--------------|--------------|--------------|
| Notices bibliographiques | 335 | 546 | 382 | 562 | 288 | 61 | 44 | 14 | 10 | 37 |
| Notices d'autorité | 289 | 556 | 410 | 572 | 174 | 335 | 104 | 62 | 43 | 68 |
| Notices d'exemplaire | 1 708 | 9 559 | 15 087 | 27 665 | 854 | 2 752 | 537 | 3 249 | 9 138 | 9 244 |
| Total | 2 332 | 10 661 | 15 879 | 28 799 | 1 316 | 3 148 | 685 | 3 318 | 9 191 | 9 349 |

L'analyse comparative entre 2021 et 2022, en termes de localisations, fait apparaître une légère augmentation du nombre de documents traités.

Cette continuité s'explique par les chantiers rétrospectifs de collections non localisées dans le Sudoc réalisés en 2022 (voir ci-dessous « Le signalement rétrospectif des thèses »). Le catalogage rétrospectif porte sur le fonds de thèses étrangères de Baltimore (1888-1970) cédées par la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, le fonds de thèses de médecine françaises (1998-1999) cédées par la bibliothèque interuniversitaire de santé, et sur les fonds de monographies en cession.

A ce chiffre s'ajoute un nombre peu important de nouveaux titres dans les collections courantes ainsi qu'un volume de nouveaux documents en cession peu important (13 % des transferts 2022).

Les exemplarisations concernant les titres PCP sont traitées dans la partie réservée aux plans de conservation partagée.

NOMBRE DE NOTICES CREEES EN 2022 DANS LE SUDOC DANS LE CADRE DU CATALOGAGE RETROSPECTIF

| | Fonds thèses étrangères de Baltimore | Fonds thèses médecine (1998-1999) | Fonds monographies cession |
|--------------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|----------------------------|
| Notices bibliographiques | 27 | - | 4 |
| Notices d'autorité | 64 | - | 3 |
| Notices d'exemplaires | 126 | 6 622 | 4 |
| TOTAL | 217 | 6 622 | 11 |

3. Les chantiers sur les collections en magasins

3.1 L'inventaire rétrospectif des documents de grand format

Le récolement des documents de grand format (supérieur ou égal à 34 centimètres) permet de réaliser l'inventaire rétrospectif de certaines collections qui avaient été intégrées en magasin sans être signalées dans la base locale et/ou le Sudoc.

Au cours de l'année 2022, l'activité a porté sur deux versements en dépôt de documents en format folio pour un total de 76 versements identifiés. Au 31 décembre 2022, le travail est achevé pour les deux versements (inventaire dans Flora) soit 33,33 mètres linéaires. La difficulté de cette activité est l'accès à certaines collections qui se situent en magasin de grande hauteur.

L'activité se poursuivra en 2023.

3.2 Le signalement rétrospectif des thèses

Le récolement des thèses permet de réaliser l'inventaire rétrospectif de certaines collections qui avaient été intégrées en magasin sans être signalées dans la base locale et/ou le Sudoc.

Au cours de l'année 2022, l'activité a porté sur 10 versements de thèses représentant 451,85 mètres linéaires, sur un total de 155 versements identifiés soit environ 13,5 kilomètres linéaires. Les collections concernées par le signalement rétrospectif sont des versements en cession. Le travail d'inventaire et d'adressage dans le système intégré de gestion des archives (Flora) est achevé pour trois versements, soit 113,10 mètres linéaires, et la localisation dans le Sudoc est terminée pour deux versements.

OPERATIONS DE SIGNALEMENT RETROSPECTIF DES THESES DANS LES DIFFERENTS CATALOGUES EN 2022

| Opérations réalisées dans Flora | | Opérations réalisées dans le Sudoc | |
|---------------------------------|-----------------------------|--|-----------------------------|
| Nombre de notices importées | Nombre de notices éliminées | Nombre de notices localisées et/ou modifiées | Nombre de documents absents |
| 7 769 | 130 | 6 622 | 6 |

L'exemplarisation dans le Sudoc pour un versement est à réaliser. Le travail de signalement dans les catalogues est en cours pour sept versements (338,75 mètres linéaires), qui ont été vérifiés en magasins par l'équipe du traitement matériel des collections.

3.3 Les opérations d'élimination dans Flora

En 2022, le service a procédé à la suppression de 4 277 notices et à la modification de 50 lots dans la base d'archive (Flora). Les motifs d'élimination se répartissent ainsi :

REPARTITION DES MOTIFS D'ELIMINATION ET DE MODIFICATIONS DANS FLORA

| | Nombre de documents éliminés | Nombre de modifications |
|--|------------------------------|-------------------------|
| Suite transformation dépôt > cession | 263 | 0 |
| Suite aux retours définitifs | 3 917 | 49 |
| Dédoublonnage | 6 | 1 |
| Corrections suite à des erreurs d'inventaire | 91 | 0 |
| TOTAL | 4 277 | 50 |

Pour les documents éliminés suite aux retours définitifs, les établissements concernés sont les suivants : Bibliothèques de l'Institut de France, du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), la théâtrothèque Gaston Baty (TGB), la Bibliothèque Sorbonne Nouvelle – BSN, la bibliothèque Jacques Doucet et le SCD de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (voir ci-dessus « Les sorties de collection : le départ définitif de collections du CTLes »).

Pour les documents en dépôt transformés en cession, il s'agissait des établissements suivants : les bibliothèques de l'Ecole supérieure de Physique et de Chimie Industrielle (ESPCI) et de l'ENS Paris-Saclay (voir ci-dessus « Les sorties de collection : Transformation dépôt en cession »).

II. La communication des documents

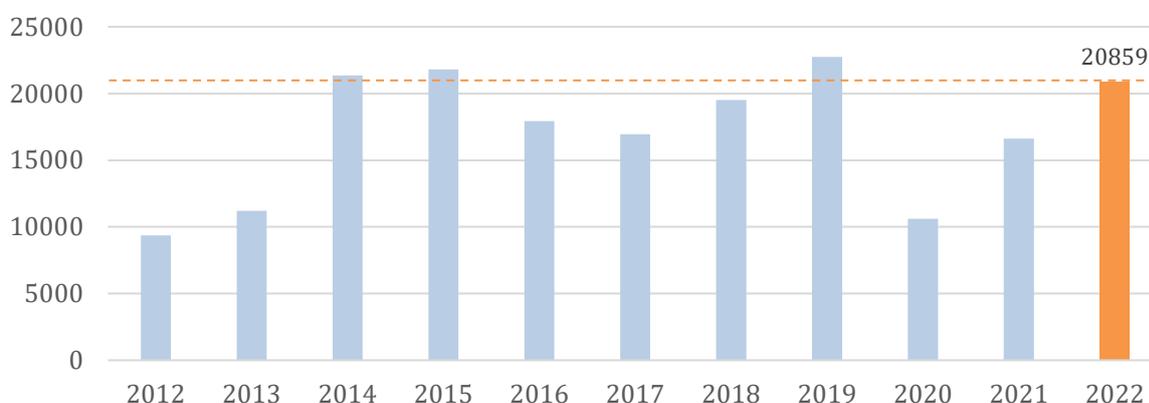
1) Evolution des communications

1. Nombre de communications

En 2022, 20 859 documents ont été communiqués par le CTLes. Sans atteindre le nombre de prêts de l'année 2019 (22 741 documents communiqués), ce chiffre place l'année 2022 parmi les années au plus fort nombre de communications. Les effets de la crise sanitaire sur cette activité semblent s'être dorénavant complètement estompés, et le CTLes renoue avec la tendance à la hausse des demandes observée avant 2020.

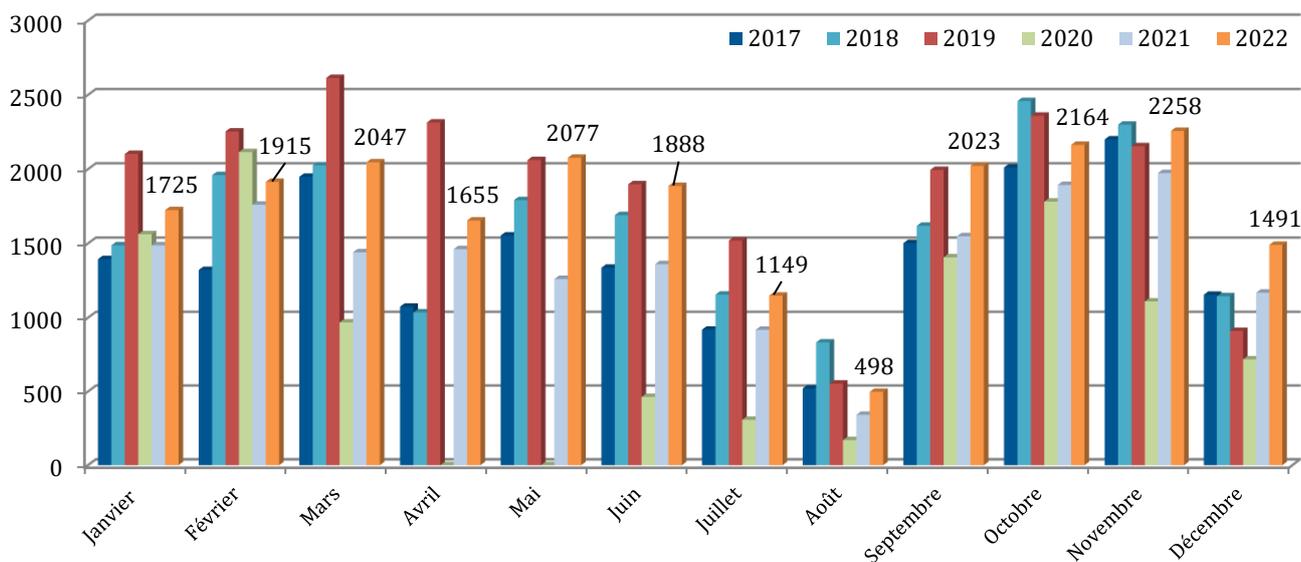
NOMBRE DE DOCUMENTS COMMUNIQUES PAR AN DEPUIS 2012

| Année | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|--------------------------|-------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Nombre de communications | 9 352 | 11 200 | 21 361 | 21 818 | 17 926 | 16 944 | 19 505 | 22 741 | 10 605 | 16 621 | 20 859 |



Le détail du nombre de communications réalisées chaque mois en 2022 et les années précédentes confirme la reprise des demandes.

DETAIL DES COMMUNICATIONS PAR MOIS DEPUIS 2017

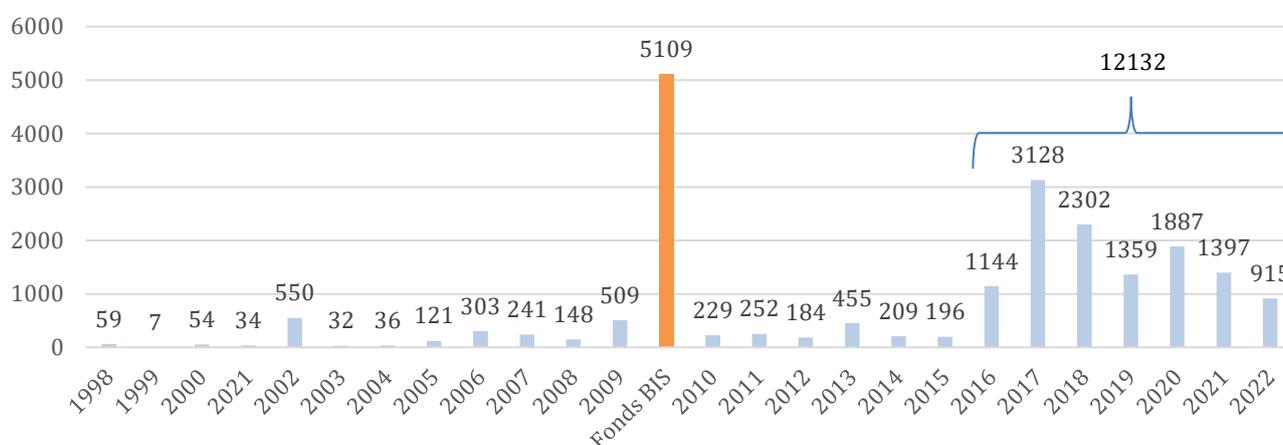


A ces communications assurées par le CTLes, il faut ajouter le cas particulier des collections de l'Humathèque du Campus Condorcet en stockage provisoire sur étagères. A titre exceptionnel, cet établissement réalise temporairement lui-même la communication sur ses collections, dans l'attente de leur déménagement futur à l'Humathèque ou bien de leur prise en charge en tant que dépôt par le CTLes. Pour l'année 2022, c'est un peu moins d'un millier de documents stockés au CTLes qui ont été communiqués directement par les personnels de l'Humathèque à leurs usagers, pour environ un tiers de monographies et deux tiers de périodiques.

2. Typologie des documents communiqués

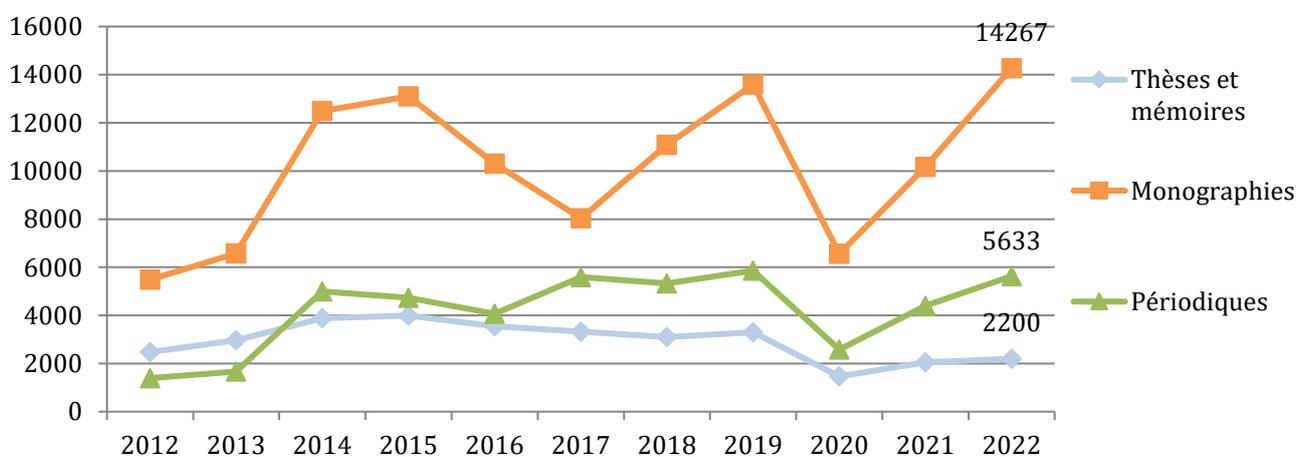
Comme les années précédentes, on constate que les versements les plus récents, à savoir ceux réalisés depuis 2016 (environ 58 % des demandes), ainsi que le fonds BIS (environ 25 % des demandes) concentrent l'essentiel des communications.

DATE DE VERSEMENTS DES DOCUMENTS COMMUNIQUEES EN 2022



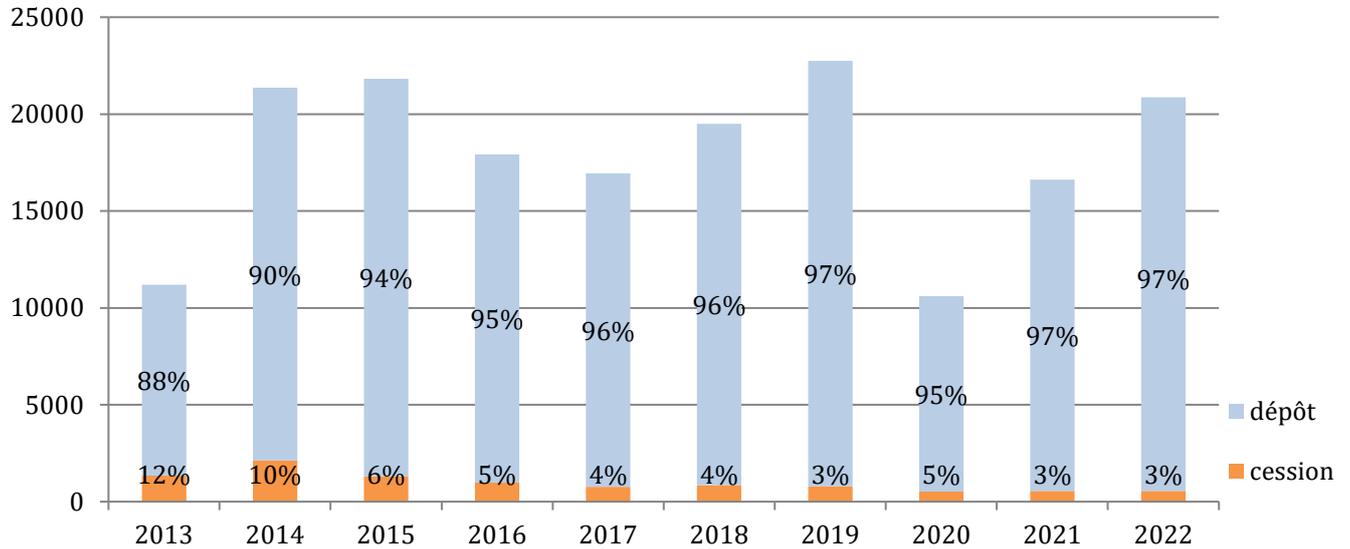
La ventilation des communications par type de document est semblable à celle des années passées, avec une part des monographies qui concentre 65 % des communications (légèrement en hausse par rapport à 2021 où cela représentait 60 % des communications). Les périodiques représentent 25 % et les thèses et mémoires 10 % des prêts. La part des monographies dans les communications est d'autant plus importante qu'elles ne représentent que 30 % environ des collections conservées au CTLes, contre plus de 50 % pour les périodiques.

EVOLUTION DU NOMBRE DE COMMUNICATIONS PAR TYPE DE DOCUMENT



Les communications de documents concernent toujours principalement les documents en dépôt : seuls 3 % des communications portaient sur les fonds cédés au CTLes en 2021.

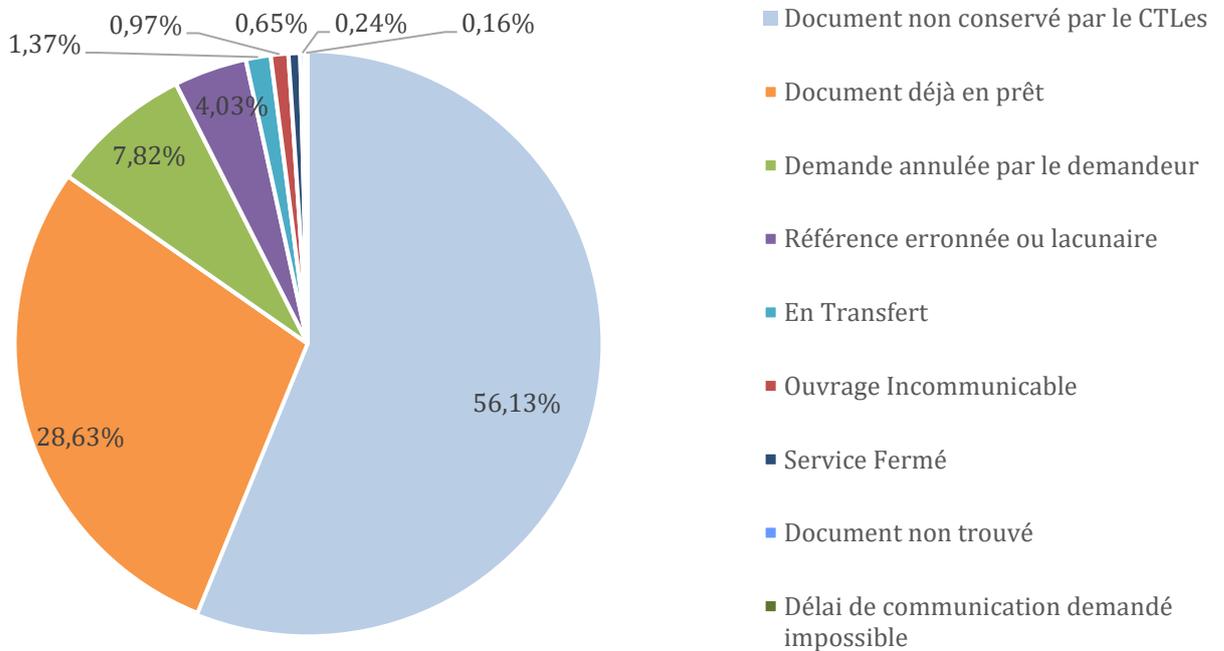
EVOLUTION DU NOMBRE DE COMMUNICATIONS PAR STATUT DES DOCUMENTS



3. Le taux de réponse

En 2020, le CTLes a reçu 22 100 demandes de communication. Environ 5,61 % (1 241 demandes) n'ont pas pu être satisfaites, ce qui représente une légère amélioration du taux de réponse par rapport aux années précédentes.

REPARTITION DES DEMANDES NON SATISFAITES



Comme les années passées, les trois principales causes de non satisfaction des demandes sont les suivantes : document non conservé au CTLes ; document déjà en prêt ; demande annulée par le demandeur.

4. Profil des établissements demandeurs

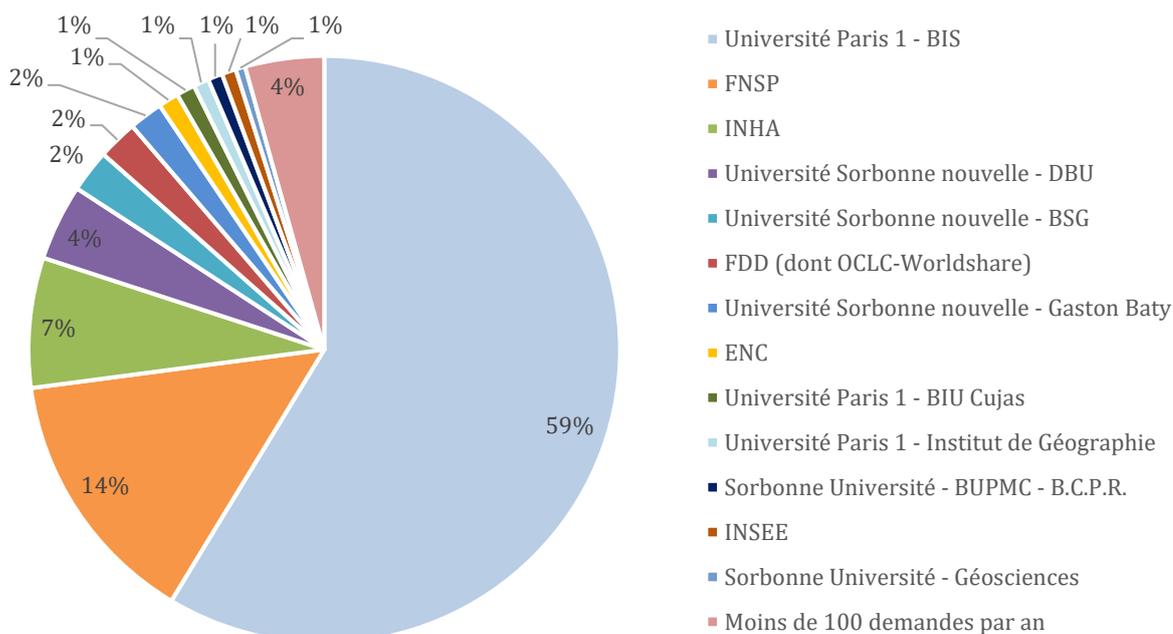
98 % des demandes de communication satisfaites en 2022 ont été émises par les bibliothèques versantes et la majeure partie portaient sur leurs propres documents en dépôt. Cette proportion reste stable par rapport aux années passées, en légère augmentation.

Les établissements ayant réalisé le plus de demandes sont pour la plupart les mêmes que les années précédentes, dans des proportions très similaires :

- La Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS) : 12 961 communications, soit 59 % des demandes (58 % en 2021) ;
- La FNSP : 3 150 communications, soit 14 % des demandes, en hausse constante (12 % en 2021 et 10 % en 2020), ce qui est cohérent avec les arrivées régulières de collections en dépôt de cet établissement (environ 1 300 ml par an depuis 2020) ;
- L'INHA : 1 582 communications, soit 7 % des demandes (contre 8 % en 2021).

Ces trois principaux demandeurs regroupent 80 % des communications réalisées par le CTLes en 2022. Dix autres établissements ont quant à eux réalisé entre 100 et 1000 demandes durant l'année. Enfin, 151 établissements différents ont réalisé moins de 100 demandes en 2022, pour un total de 953 communications (essentiellement des établissements non déposants au CTLes, qui recourent au PEB).

REPARTITION DES ETABLISSEMENTS DEMANDEURS



2) Bibliothèques étrangères et fourniture dématérialisée de documents

Depuis le 1^{er} septembre 2018, le CTLes a souscrit à l'outil d'OCLC Worldshare ILL qui permet aux établissements étrangers de transmettre leurs demandes de communication au CTLes depuis Worldcat. Depuis 2021, la fourniture de documents aux bibliothèques étrangères est dématérialisée à l'aide de l'outil Visiodoc. Le CTLes a communiqué 99 documents (pour 924 pages) par ce biais en 2022, contre 114 documents pour un total de 1036 pages en 2021.

L'objectif est à terme, pour les demandes d'articles ou d'extraits d'ouvrage, de recourir à la dématérialisation des fournitures de documents (via Visiodoc, le CTLes ayant rejoint en 2022 la plateforme collective mise en œuvre avec le soutien du GIS CollEx-Persée) pour tous les établissements demandeurs, et pour les demandes portant sur le fonds en cession du CTLes.

III. La conservation partagée des périodiques

1) Etat d'avancement des plans de conservation partagée des périodiques

1. Evolution des PCP en 2022

Le CTLes, opérateur national participant à la mutualisation de collections (décret du 10 mars 2014), assure la gestion de 16 plans de conservation partagée (PCP) thématiques et nationaux, en lien avec leurs pilotes scientifiques. Le tableau de la page suivante résume l'état d'avancement de chacun de ces plans.

Au total, en janvier 2023, 21 425 titres de périodiques de niveau recherche constituent les corpus des 16 PCP thématiques et nationaux alimentant la base de gestion de la conservation partagée.

En 2022, 1 121 nouveaux titres ont enrichi les corpus de 10 PCP, dont font partie les 2 derniers plans créés en 2020, Sciences du numérique et Economie/gestion.

Concernant l'avancement du positionnement des partenaires, 17 977 titres se sont vus attribuer la mention de pôle de conservation, tous PCP confondus.

Des comptes-rendus détaillés de l'avancement de chaque PCP sont disponibles sur le site du CTLes³.

L'établissement participe également en tant que partenaire à un autre PCP national, dirigé par le réseau national des bibliothèques de mathématiques (RNBM), le PCMath. En janvier 2023, le CTLes signale 56 titres de son fonds propre au sein du corpus du plan de mathématiques contre 81 titres en 2022 en raison d'un désherbage de 22 titres représentant 16,23 ML. Le plan de mathématiques comporte au total 4 590 titres et réunit au sein de son réseau de bibliothèques 63 partenaires.

2. Appel à projet triennal et attribution de la subvention CollEx-Persée de soutien aux PCP

Les PCP thématiques et nationaux (ceux gérés par le CTLes, ainsi que le PCMath) bénéficient du soutien du GIS CollEx-Persée par le biais de financements permettant leur développement. La répartition de ces subventions est opérée par le CTLes pour le compte de CollEx-Persée, dans le cadre d'appels à projets.

Pour la troisième et dernière année, dans le cadre de l'appel à projet 2020-2022, l'enveloppe globale s'élevait à 428 368,66 euros (subvention de 419 073 euros, à laquelle s'ajoutait un reliquat non dépensé l'année précédente), répartie comme suit :

- PCP Economie, gestion (pilote scientifique : Bibliothèque Dauphine / Université Paris Dauphine PSL) : 50 000 euros ;
- PCP Sciences du numérique (pilote scientifique : Bibliothèque universitaire / Université de Lille) : 50 000 euros ;
- PCP Chimie (pilote scientifique : SCD Lyon 1) : 43 020 euros ;
- PCP Droit (pilote scientifique : Bibliothèque interuniversitaire Cujas) : 15 400 euros ;
- PCP Langues d'Europe balkanique centrale et orientale (pilote scientifique : Bibliothèque universitaire des langues et civilisations) : 35 374 euros ;
- PCP Mathématiques (pilote scientifique : CNRS délégation Paris B-GDS 2755 - Réseau national des bibliothèques de mathématiques) : 56 587 euros ;
- PCP Médecine et Odontologie (pilote scientifique : Bibliothèque interuniversitaire de Santé) : 62 198,36 euros ;
- PCP Physique et Astrophysique (pilote scientifique : SID Université Grenoble-Alpes) : 17 569 euros ;
- PCP Sciences de l'Antiquité (pilote scientifique : Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne) : 43 781,70 euros ;
- PCP Psychologie (pilote scientifique : Bibliothèques Paris Descartes / Université de Paris) : 54 438 euros.

Les conventions financières ont été envoyées le 10 janvier 2022 et les versements aux établissements pilotes ont été effectués dès les retours de ces conventions signées.

³ <https://www.ctles.fr/services/conservation-partagee/pcp-thematiques>

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES PCP CO-ANIMÉS PAR LE CTLES

| PCP thématique piloté par le CTLes (date de création) | Nombre de bibliothèques partenaires¹ | Nombre de titres signalés dans la base PMB en janvier 2023² | Nombre de titres signalés pôle de conservation dans la base PMB en janvier 2023³ | Couverture nationale du plan | Collections transférées pour l'ensemble des partenaires (2022) | Collections désherbées pour l'ensemble des partenaires (2022)⁴ |
|--|--|---|--|-------------------------------------|---|--|
| Arts du spectacle (2012) | 10 | 1 032 titres (+ 5 titres) | 1 028 titres (+ 16 titres) | oui | 0,17 ML | 0,08 ML |
| Droit (2016) | 13 | 1 089 titres (+ 1 titre) | 869 titres (+ 27 titres) | oui | 1,89 ML | 7,07 ML |
| Etudes italiennes (2017) | 8 | 106 titres (identique) | 71 titres (+ 6 titres) | oui | pas de transfert | 0 |
| Géographie et Urbanisme (2013) | 6 | 714 titres (+ 29 titres) | 188 (+ 116 titres) | non | pas de transfert | 0 |
| Histoire (2017) ancienne appellation Histoire médiévale | 23 | 252 titres (+ 1 titre) | 223 titres (-2 titres) | oui | pas de transfert | 0 |
| Langues d'Europe balkanique, centrale et orientale (2016) | 11 | 2191 titres (+ 828 titres) | 1 184 titres (+ 248 titres) | oui | 0,16 ML (1 ^{ère} année) | 1 ML |
| Philosophie (2014) | 21 | 1 117 titres (+ 20 titres) | 1 085 titres (+ 94 titres) | oui | pas de transfert | 0 |
| Langues, littératures, civilisation germaniques (2016) | 19 | 474 titres (identique) | 467 titres (identique) | oui | pas de transfert | 0 |
| Psychologie et Psychanalyse (2018) | 18 | 1 086 titres (+ 5 titres) | 856 titres (+ 373 titres) | oui | pas de transfert | 0 |
| Sciences de l'Antiquité (2017) | 36 | 670 titres (identique) | 499 titres (+ 62 titres) | oui | pas de transfert | 0 |
| Chimie (2016) | 30 | 522 titres (+ 28 titres) | 494 titres (identique) | oui | 0,94 ML | 151,74 ML |
| Médecine et Odontologie (2004) | 28 | 10 881 titres (+ 199 titres) | 10 225 titres (+ 292 titres) | oui | 27,50 ML | 343 ML |
| Physique (2016) | 18 | 432 titres (identique) | 430 titres (+ 2 titres) | oui | 1,46 ML | 55,26 ML |
| STAPS (2014) | 17 | 139 titres (identique) | 75 titres (+ 3 titres) | oui | pas de transfert | 0 |
| Sciences du numérique (2020) | 14 | 273 titres (+ 5 titres) | 139 titres (+ 139 titres) | oui | pas de transfert | 0 |
| Economie et gestion (2020) | 10 | 447 titres (identique) | 144 titres (+141 titres) | oui | pas de transfert | 0 |
| TOTAL | | 21 425 titres (+ 1 121 titres) | 17 977 titres signalés PC (+ 1 552 titres) | | 32,12 ML (contre 34 ML en 2021) | 558,15 ML (contre 29 ML en 2021) |

1) Avec des collections visibles dans la base de gestion de la conservation partagée (PMB) ; en raison des fusions et rassemblements de bibliothèques, le nombre de bibliothèques partenaires a diminué pour certains PCP / 2) Entre parenthèses : comparaison avec janvier 2023 / 3) Entre parenthèses : titres supplémentaires marqués pôle de conservation dans le Sudoc / 4) Déclarées dans la plateforme de travail collaborative (Flora)

2) Le soutien du CTLes aux PCP

1. Les outils

Le CTLes met à disposition des membres des plans plusieurs outils informatiques :

- La base de gestion de la conservation partagée des périodiques développée sous le logiciel PMB, qui permet le signalement des titres des PCP⁴ ;
- La plateforme de travail collaborative, développée à partir du logiciel Flora, qui permet de signaler les propositions de dons, de gérer les transferts de collections entre établissements et d'enregistrer les bordereaux de désherbage.

Dans le cadre du projet de réinformatisation de l'établissement, qui conduira à terme à l'abandon du logiciel Flora, une réflexion sur le remplacement de la plateforme de travail collaborative par un nouvel outil a débuté en 2022 (voir ci-dessous, partie « Informatique, Le projet de réinformatisation »).

2. Les formations

Le CTLes apporte également son soutien aux PCP en organisant les formations à ces outils, afin de permettre aux membres des plans de réaliser les opérations de signalement et de positionnement ainsi que les propositions de dons et les transferts. 22 formations ont été réalisées en 2022 contre 34 en 2021, qui avait été une année marquée par une reprise des formations après un arrêt brutal en 2020 en raison de la crise sanitaire. Les formations aux outils et à la méthodologie sont désormais hybrides (présentielle et/ou à distance).

NOMBRE DE FORMATIONS ET NOMBRE DE STAGIAIRES FORMES PAR PLAN EN 2022

| | Nombre de formations | Nombre de stagiaires |
|-----------------------------|----------------------|----------------------|
| PCP STAPS | 1 | 2 |
| PCP Médecine | 6 | 10 |
| PCP EBCO | 1 | 2 |
| PCP Droit | 1 | 2 |
| PCP Economie | 1 | 1 |
| PCP Géographie et Urbanisme | 2 | 2 |
| PCP Sciences du numérique | 1 | 2 |
| PCP Psychologie | 2 | 2 |
| PCP Arts du spectacle | 1 | 1 |
| PCP Physique | 2 | 2 |
| PCP Sciences de l'Antiquité | 2 | 4 |
| PCP Chimie | 2 | 2 |
| TOTAL | 22 | 32 |

3. Les réunions de travail

L'activité des 4 agents du service de la conservation partagée repose également sur l'animation des réseaux aux côtés des pilotes scientifiques.

Cela repose, pour chaque référent de plan thématique au CTLes, sur la participation à diverses réunions et notamment :

⁴ Cette base de gestion est librement accessible en ligne : <https://pcp.docressources.fr/>

- Comités thématiques : organisés selon une périodicité régulière et rassemblant tous les membres du plan sous la coordination du pilote scientifique, en lien avec la référente du CTLes pour le plan, ces comités sont le lieu des prises de décision concernant le plan (sélection du corpus, arbitrage sur les positionnements, feuille de route et demandes de subventionnement, etc.).
- Points d'étape : réunions tripartites entre un membre du plan, le pilote scientifique et la référente du CTLes, ces réunions permettent de faire le point sur l'avancée des travaux d'un établissement en fonction de la feuille de route, la consommation des subventions allouées et le besoin de subventions pour l'année à venir.

NOMBRE DE REUNIONS PAR PLAN EN 2022

| | Nombre de comités | Nombre de réunions (préparation de comité, point d'étape avec les pilotes, participation à des groupes de travail) |
|---|-------------------|--|
| PCP STAPS | 0 | 2 |
| PCP Médecine | 1 | 29 |
| PCP EBCO | 1 | 10 |
| PCP Droit | 1 | 10 |
| PCP Economie | 3 | 0 |
| PCP Géographie et Urbanisme | 1 | 3 |
| PCP Sciences du numérique | 3 | 6 |
| PCP Psychologie | 1 | 3 |
| PCP Arts du spectacle | 1 | 2 |
| PCP Physique | 0 | 3 |
| PCP Sciences de l'Antiquité | 1 | 7 |
| PCP Chimie | 1 | 3 |
| PCP Philosophie | 1 | 0 |
| PCP Histoire médiévale | 0 | 1 |
| PCP Etudes italiennes | 0 | 0 |
| PCP Langues, littératures, civilisation germaniques | 0 | 0 |
| TOTAL | 15 | 79 |

4. La navette dédiée aux transferts PCP

Le CTLes propose aux établissements partenaires une navette de transport mensuelle en Île-de-France afin de faciliter les échanges de fascicules entre établissements et permettre la constitution de collections de référence. Un agent du service de la conservation partagée se charge du recueil des besoins des partenaires, de la coordination et de la réalisation de la feuille de route. Un binôme composé de deux agents de la conservation partagée réalise les tournées (chargements, livraisons, déchargements) en Île-de-France. Le CTLes est parfois un espace tampon pour le stockage de cartons entre deux navettes pour les établissements bénéficiaires.

Cinq navettes ont été réalisées en 2022. Une navette en fin d'année 2022 a été reportée en janvier 2023 en raison d'une annulation de la part d'un établissement. Au total, pour l'année 2022, sept bibliothèques ont échangé 27,11 ML de collections par le biais de ces navettes pour le compte de quatre PCP ; cela représente plus de 80 % des transferts effectués dans le cadre de la conservation partagée des périodiques pendant l'année.

Au cours de ces cinq navettes en Île-de-France, 155 titres ont été concernés par les transferts représentant des transactions de 182 cartons.

TRANSFERTS REALISES PAR LE BIAIS DES NAVETTES CTLES PAR PLAN EN 2022

| | Nombre de titres | Volumétrie (en mètres linéaires) |
|-----------------|------------------|----------------------------------|
| PCP Chimie | 8 | 1,4 |
| PCP Médecine | 130 | 22,70 |
| PCP Physique | 2 | 0,73 |
| PCP Psychologie | 15 | 2,27 |
| Total | 155 | 27,11 |

A ces navettes en Île-de-France, il faut ajouter 2 envois de collections du CTLes par transporteur (DHL), sur palette.

DONS REALISES PAR LE CTLES AU BENEFICE DE MEMBRE DES PLANS EN 2022

| | Ville | Nombre de titres | Volumétrie (en mètres linéaires) | Poids (kg) | Coût (TTC) |
|-------------------|-----------|------------------|----------------------------------|------------|---------------------|
| PCP Mathématiques | Lyon | 8 | 10,75 | 710 | 159,83 |
| PCP Mathématiques | Marseille | 25 | 11,24 | 620 | 140 |
| Total | | 33 | 21,99 | | 299,83 euros |

3) La participation du CTLes aux PCP pour ses collections propres

Outre ses missions d'appui aux membres des PCP, le service de la conservation partagée du CTLes prend aussi en charge les opérations à réaliser dans le cadre des PCP pour les collections qui appartiennent à l'établissement et qui sont concernées par des PCP.

Il s'agit pour chaque responsable d'un plan de récolter les titres concernés par le corpus de ce plan, de positionner le cas échéant le CTLes comme membre du plan ou pôle de conservation partagée, d'améliorer le signalement de ces titres (états de collections, amélioration des notices bibliographiques...), puis de procéder aux propositions de dons, transferts et éliminations en concertation avec les autres membres du plan.

TRAVAUX DE SIGNALEMENT DES COLLECTIONS DANS LE SUDOC (POUR LES TITRES DU CTLES)

| | Créations | Modifications | Suppressions | Titres délocalisés | Titres localisés |
|--------------------------|-----------|------------------------|--------------|--------------------|----------------------|
| Notices d'exemplaires | 89 | 947 contre 635 en 2021 | 162 | 1 | 80 contre 0 en 2021 |
| Notices bibliographiques | 0 | 155 | 0 | 94 | 88 contre 12 en 2021 |
| Notices d'autorité | 7 | 16 | 0 | / | / |

AVANCEE DES POSITIONNEMENTS DES TITRES PAR PLAN, AU 1^{ER} JANVIER 2023

| | Nombre de titres localisés | CTLes pôle de conservation | CTLes membre du plan ou pôle associé | Positionnement non défini (à remplir) |
|---------------------------|----------------------------|----------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|
| PCP Médecine | 2 278 | 1 284 | 955 | 390 |
| PCP Droit | 112 | 13 | 96 | 3 |
| PCP STAPS | 9 | 3 | 6 | 0 |
| PCP EBCO | 311 | 66 | 69 | 176 |
| PCP Arts du spectacle | 34 | 11 | 23 | 0 |
| PCP Géographie | 206 | 73 | 52 | 81 |
| PCP Philosophie | 103 | 20 | 83 | 0 |
| PCP Germanique | 32 | 4 | 28 | 0 |
| PCP Médiévale | 20 | 0 | 20 | 0 |
| PCP Antiquité | 34 | 1 | 33 | 0 |
| PCP Mathématiques | 56 | 37 | 19 | 0 |
| PCP Chimie | 89 | 67 | 17 | 5 |
| PCP Physique | 122 | 69 | 53 | 0 |
| PCP Italien | 6 | 0 | 6 | 0 |
| PCP Economie | 165 | 37 | 40 | 88 |
| PCP Sciences du numérique | 59 | 37 | 22 | 0 |
| PCP Psychologie | 125 | 42 | 79 | 4 |
| Total | 3 761 | 1 764 | 1 601 | 747 |

TRANSFERTS REÇUS, DONNÉS RÉALISÉS ET DESHERBAGE EFFECTUÉ PAR PLAN (POUR LES COLLECTIONS DU CTLES)

| | Nombre de titres intégrés | ML intégrés | Nombre de titres cédés | ML cédés | Nombre de titres désherbés | ML désherbés |
|-------------------|---------------------------|-----------------|------------------------|-----------------|----------------------------|------------------|
| PCP Psychologie | 0 | 0 | 14 | 1,99 | 0 | 0 |
| PCP Médecine | 59 | 10,26 | 4 | 0 | 0 | 0 |
| PCP Chimie | 0 | 0 | 8 | 1,46 | 24 | 55,26 |
| PCP Physique | 0 | 0 | 2 | 0,73 | 41 | 151,74 |
| PCP Mathématiques | 0 | 0 | 33 | 21,99 | 22 | 16,23 |
| Total | 59 | 10,26 ML | 61 | 26,17 ML | 87 | 223,23 ML |

NB : les écarts entre les chiffres de ce tableau et ceux du « Tableau de synthèse des PCP co-animés par le CTLes » s'expliquent par les opérations réalisées par le CTLes sur ses propres collections au sein du PCMath, dont le pilotage est assuré par le RNBM.

IV. La participation au Groupement d'intérêt scientifique CollEx-Persée

1) La participation aux instances CollEx-Persée

Le CTLes, membre du GIS CollEx-Persée, participe aux réunions du comité des membres et du comité de pilotage. En 2022, l'établissement a également participé aux réunions de préparation de la feuille de route 2023 organisées par le GIS.

2) Le groupe de travail « Fourniture à distance de documents »

En 2019, le groupement d'intérêt scientifique (G.I.S.) CollEx-Persée a confié au CTLes et à la BIU santé de Paris section médecine (Université Paris 5 René Descartes à l'époque) le pilotage d'un groupe de travail pour étendre la fourniture dématérialisée de documents, en priorité auprès des plus gros fournisseurs, afin d'améliorer la rapidité du service offert.

Sur la base des réflexions du groupe, en 2021, le CTLes a conduit l'opération de création d'une plateforme collective de fourniture de documents, respectant strictement la législation française du droit d'auteur, financée par le G.I.S. et développée par la société Protego avec l'outil Visiodoc. En 2022, trois nouveaux établissements ont rejoint le service mutualisé, toujours avec un financement du G.I.S. : l'Université de Lyon 1, le CTLes et l'Université de Lille.

Liste des adhérents à la plateforme au 31 décembre 2022 :

- La Contemporaine (Université Paris Nanterre),
- la Bibliothèque interuniversitaire Cujas (Université de Paris 1),
- la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg,
- l'Université Paris Cité,
- la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (Université Paris 1),
- l'Université Grenoble Alpes,
- l'Université Lyon 1,
- l'Université de Lille,
- le CTLes.

En 2022, les interfaces de la visionneuse de documents ont été traduites en anglais pour faciliter la réception de documents par des utilisateurs étrangers.

Depuis 2021, le groupe de travail d'origine a évolué dans ses participants et dans sa mission en se transformant en un groupe des utilisateurs de la plateforme pour définir les améliorations à demander au prestataire.

LES MOYENS



I. Ressources humaines

1) Les effectifs

1. Répartition des effectifs par catégories au 31/12/2022

| Catégorie | Grade | Nombre d'emplois budgétaires | Nombre d'emplois pourvus par des titulaires ou des stagiaires | Nombre d'emplois vacants occupés par des contractuels (budget Etat) | Nombre d'emplois sur ressources propres (budget propre) | Quotité travaillée (ETP) | Total des effectifs en poste au 31.12.22 |
|--|------------------------|------------------------------|---|---|---|--------------------------|--|
| Personnels en poste sur le site de Bussy-Saint-Georges | | | | | | | |
| A | Conservateurs généraux | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| | Conservateurs | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| | Bibliothécaires | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | Ingénieurs d'études | 1 | 1 | 0 | 0 | 0,9 | 1 |
| | AAE | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| B | BIBAS | 8 | 7 | 0 | 5 | 11,5 | 12 |
| | SAENES | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| C | Magasiniers | 4 | 3 | 1 | 1 | 5 | 5 |
| | ATRF | 6 | 6 | 0 | 0 | 6 | 6 |
| | ADJAENES | 2 | 2 | 0 | 0 | 2 | 2 |
| Personnels mis à disposition dans d'autres établissements | | | | | | | |
| A | Conservateurs généraux | 2 | 2 | 0 | 0 | 2 | 2 |
| TOTAL | | 28 | 25 | 1 | 6 | 31,4 | 32 |

Il faut noter qu'en 2022, trois postes sont temporairement non occupés :

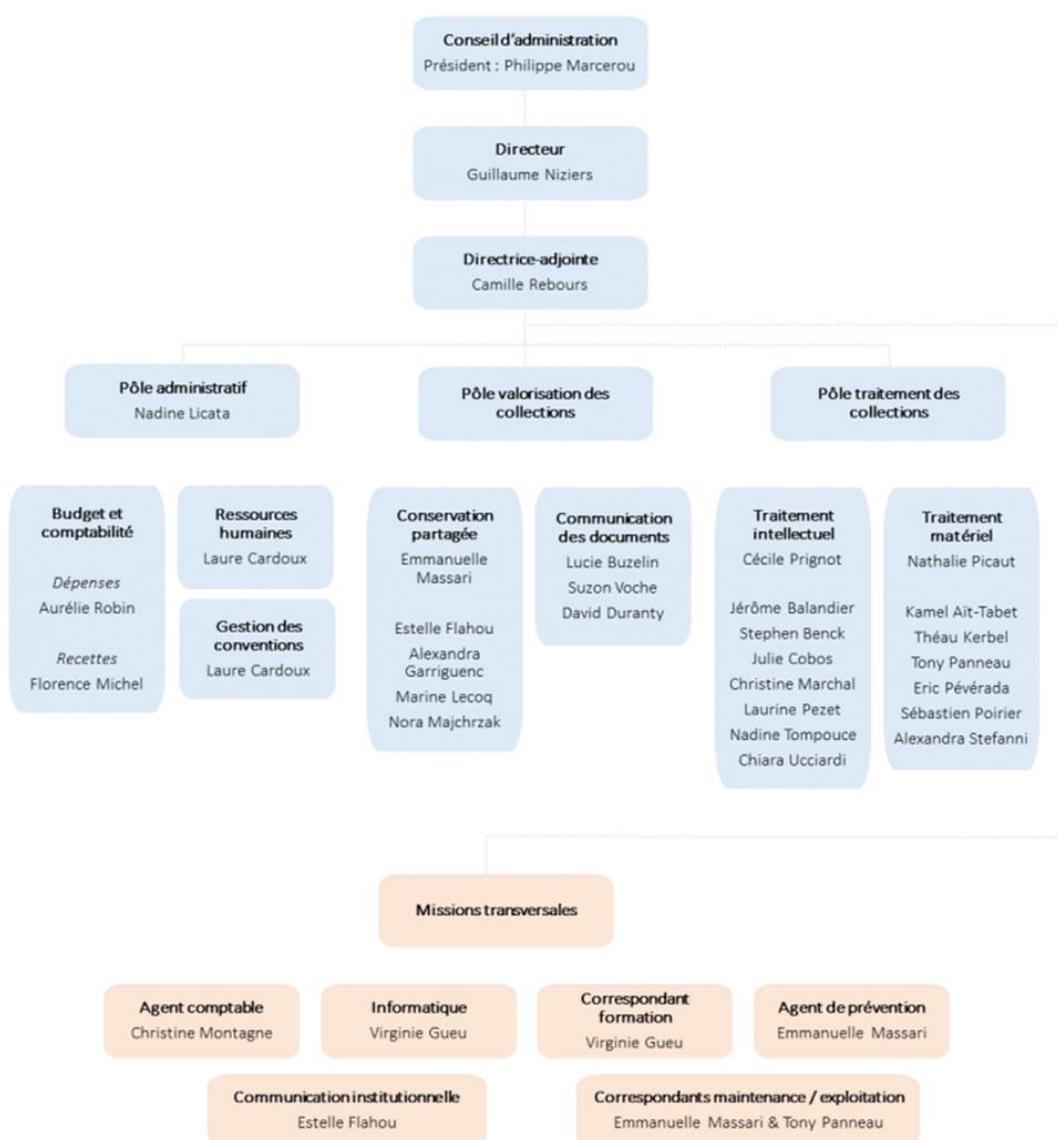
- Un poste de bibliothécaire responsable du pôle valorisation des collections (non occupé depuis le 1^{er} février 2021 suite au départ en détachement de l'agent titulaire du poste, et non remplacé par un contractuel) ;
- Un poste de BIBAS au service du traitement intellectuel des collections (non occupé du 1^{er} décembre 2021 au 1^{er} septembre 2022 suite au départ en détachement de l'agent titulaire du poste, et vacant depuis suite à l'intégration de l'agent au sein de son établissement d'accueil). Cet agent a été provisoirement remplacé par un agent contractuel recruté sur le budget propre de l'établissement.
- Un poste de magasinier au service du traitement intellectuel des collections (vacant depuis le 1^{er} septembre 2022 suite à une mutation et occupé par un agent contractuel depuis le 7 novembre 2022).

Ces deux derniers postes, vacants, seront proposés à la campagne de mutation de 2023.

2. Personnels contractuels

| Nombre | Catégorie | Grade | Quotité | Période |
|----------------------|-----------|------------|---------|---------------------------|
| Budget propre | | | | |
| 4 | B | BIBAS | 100 % | Du 01/01 au 31/12/2022 |
| 1 | | | | Du 01/02 au 31/08/2022 |
| 1 | C | Magasinier | 100 % | Du 01/01 au 31/12/2022 |
| Budget Etat | | | | |
| 1 | C | Magasinier | 100 % | Du 07/11/22 au 31/08/2023 |

3. Organigramme au 31/12/2022



2) Le télétravail

Le CTLes dispose d'une convention de télétravail depuis 2015 et applique depuis septembre 2021 l'accord du 13 juillet 2021 entre l'Etat et les organisations syndicales sur le télétravail dans la fonction publique.

La hausse du recours au télétravail observée depuis la crise sanitaire de 2020 se confirme en 2022. Tous les agents ayant eu recours au télétravail en 2022 disposent d'un protocole individuel de télétravail avec l'établissement.

NOMBRE D'AGENTS AYANT EU RECOURS AU TELETRAVAIL TOUT OU PARTIE DE L'ANNEE

| Catégorie | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|--------------|----------|----------|----------|----------|----------|-----------|-----------|-----------|
| A | 1 | 1 | 1 | 2 | 1 | 4 | 4 | 4 |
| B | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 6 | 7 | 11 |
| C | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 2 | 3 | 3 |
| Total | 3 | 3 | 4 | 5 | 3 | 12 | 14 | 18 |

DETAIL DES AGENTS AYANT EU RECOURS AU TELETRAVAIL EN 2022

| Filière | Catégorie | H | F | Période |
|----------------|-----------|---|----------------------|----------------------|
| Administrative | A | | 1 | Du 01/01 au 31/12/22 |
| | B | | 1 | Du 01/01 au 31/12/22 |
| | C | | 2 | Du 01/01 au 31/12/22 |
| Bibliothèque | A | | 1 | Du 01/01 au 31/12/22 |
| | | 1 | | Du 01/01 au 31/12/22 |
| | B | | 7 | Du 01/01 au 31/12/22 |
| | | | 1 | Du 14/02 au 31/12/22 |
| | | | 1 | Du 17/02 au 31/12/22 |
| | | | 1 | Du 14/04 au 31/12/22 |
| C | | 1 | Du 01/01 au 31/12/22 | |
| ITRF | A | | 1 | Du 01/01 au 31/12/22 |

3) La formation continue

En 2022, 36 formations ont été suivies pour un total de 141,25 jours de formation, contre 38 formations pour un total de 96,25 jours de formation en 2021.

Le nombre de formation est donc comparable à celui de 2021. Le nombre important de jours de formations s'explique par l'organisation de plusieurs formations en intra concernant un grand nombre d'agents :

- Formation de 4 jours sur le catalogue pour 9 personnes ;

- formation de 3 jours sur la mise en œuvre de l'égalité homme/femme, la prévention du harcèlement (moral et sexuel), des agissements sexistes et des discriminations pour 8 personnes.

Les perturbations dues à la crise sanitaire sont terminées, permettant l'organisation de formations en présentiel. On note aussi une augmentation du nombre de formations en ligne proposées par les organismes de formation, permettant ainsi de toucher des personnels auparavant éloignés de la formation.

BILAN DES FORMATIONS SUIVIES EN 2022

| | |
|--|-------------|
| Nombre d'agents (un agent est compté autant de fois qu'il a suivi de formations) ayant suivi une formation professionnelle | 63 |
| Nombre de jours de formation | 141,25 |
| Nombre moyen de jours de formation professionnelle par agent | 4,71 |
| Nombre de jours de formation professionnelle par agent de catégorie A | 5,13 |
| Nombre de jours de formation professionnelle par agent de catégorie B | 6,1 |
| Nombre de jours de formation professionnelle par agent de catégorie C | 3,19 |
| Dépenses de formation | 27 405,80 € |
| Mobilisation du compte personnel de formation | 0 |
| Nombre de formation post recrutement | 0 |

DETAIL DES FORMATIONS SUIVIES EN 2022

| Thématiques de formation | Nombre de formations | Nombre d'agents formés |
|---|----------------------|------------------------|
| Connaissance de l'univers professionnel | 14 | 30 |
| dans le domaine bibliothéconomie | 9 | 19 |
| dans le domaine administratif | 4 | 10 |
| dans le domaine de la communication | 1 | 1 |
| dans le domaine de la formation | 0 | 0 |
| Santé et sécurité | 4 | 14 |
| Préparation concours ¹ | 6 | 7 |
| Langues, bureautique et efficacité professionnelle | 11 | 11 |
| Bilan de compétences ² | 1 | 1 |
| Formation statutaire (post recrutement) | 0 | 0 |
| 1) Trois des préparations concours correspondent à des formations débutées en 2021 et achevées en 2022. 2) Cette formation a débuté en 2021 et s'est terminée en 2022. | | |

4) Egalité hommes/femmes

Le CTLes avait élaboré en 2021 son premier plan d'égalité professionnelle hommes/femmes, conformément à la réglementation. Ce plan contient plusieurs axes :

- Axe 1 : évaluer, prévenir et, le cas échéant, traiter des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ;
- Axe 2 : garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps et emplois ;
- Axe 3 : favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale ;
- Axe 4 : prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.

Comme prévu dans ce plan, une formation à destination de l'encadrement de l'établissement a été organisée en 2022. Elle a permis d'aborder, au-delà de l'égalité homme/femme, les thèmes suivants :

- Discriminations et égalité professionnelle, notamment dans le recrutement et la gestion de carrière (axe 2 du plan) ;
- Prévention des violences sexistes et sexuelles, prévention du harcèlement moral ou sexuel (axe 4 du plan).

En 2023 et 2024, des sensibilisations à ces sujets seront organisées à destination de l'ensemble du personnel de l'établissement.

5) Inspection santé et sécurité au travail

Le CTLes a fait l'objet les 10 et 11 octobre 2022 d'une visite des inspecteurs santé et sécurité au travail de l'enseignement supérieur. La visite précédente remontait à 2016.

Les inspecteurs ont rencontré la direction, l'assistante de prévention, les représentants du personnel, le mandataire commun de sécurité du site de Bussy-Saint-Georges et le médecin du travail. Ils ont également effectué une visite de l'ensemble des espaces de travail.

Au terme de cette visite, les inspecteurs ont fait la demande de mesure immédiate suivante : « Définir et mettre en place l'organisation du travail isolé, dans les espaces de stockage notamment, afin de permettre d'assurer, en toutes circonstances, la sécurité et la protection de la santé des agents ».

Le risque lié au travail isolé avait déjà été identifié par l'établissement, qui a depuis plusieurs années le projet de déployer un système de protection du travailleur isolé (PTI) pour l'ensemble de ses magasins. Cette opération a été budgétée et sera réalisée en 2023, avec le concours de la BnF puisque le CTLes intégrera son système de radiocommunication, la BnF étant en charge de la sécurité des personnes et de la sûreté pour l'ensemble du site.

II. Budget

1) Compte financier

Voir le document particulier présenté en conseil d'administration.

2) Suivi du budget

Le budget initial 2022 a été voté au conseil d'administration du 1^{er} décembre 2021. Un budget rectificatif a été voté au conseil d'administration du 10 novembre 2022 afin d'ajuster des recettes et des dépenses.

1. Recettes

Les recettes ont été exécutées pour 1 605 683,11 € et présentent un taux d'exécution de 107,76 %, dû notamment à l'attribution de subventions complémentaires pour financer les investissements :

EXECUTION DES RECETTES

| RECETTES | | | | |
|---|------------------------|---------------------------------|----------------|---|
| Montants budget rectificatif voté au CA du 10 novembre 2022 | Montants exécutés 2022 | Ecart COFI 2022 / CP du BR 2022 | Exécution en % | |
| Recettes globalisées | | | | |
| 853 532,00 | 879 577,44 | 26 045,44 | 103,05 % | Total Financements publics |
| 850 312,00 | 850 312,00 | 0,00 | 100,00 % | Subvention pour charges de service public (SCSP) - Fonctionnement |
| 720,00 | 720,00 | 0,00 | 100,00 % | SCSP - Fonctionnement / Complément Crédits masse salariale |
| | 28 112,00 | 28 112,00 | | SCSP - Fonctionnement / Complément Aide spécifique Soutien ministère hausse dépenses énergétiques |
| 1 000,00 | 433,44 | -566,56 | 43,34 % | Autres financements de l'Etat (Rectorat de Créteil - subvention repas) |
| 1 500,00 | 0,00 | -1 500,00 | 0,00 % | Autres financements publics (FIPHFP) |
| | | | | |
| 456 296,18 | 433 192,77 | - 23 103,41 | 94,94 % | Total Recettes propres, dont : |
| | | | | |
| 454 606,58 | 431 497,78 | -23 108,80 | 94,92 % | 1) Recettes propres |
| | | | | |
| 404 606,58 | 376 883,00 | -27 723,58 | 93,15 % | Locations d'espace (dépôt et stockage provisoire) |
| | | | | |
| 50 000,00 | 54 614,78 | 4 614,78 | 109,23 % | PEB |
| | | | | |
| 1 689,60 | 1 694,99 | 5,39 | 100,32 % | 2) Autres ressources propres |
| 1 689,60 | 1 689,60 | 0,00 | 100,00 % | Versement assurance |
| | | | | |
| | 5,39 | 5,39 | | Autres ressources propres (régularisations comptables) |

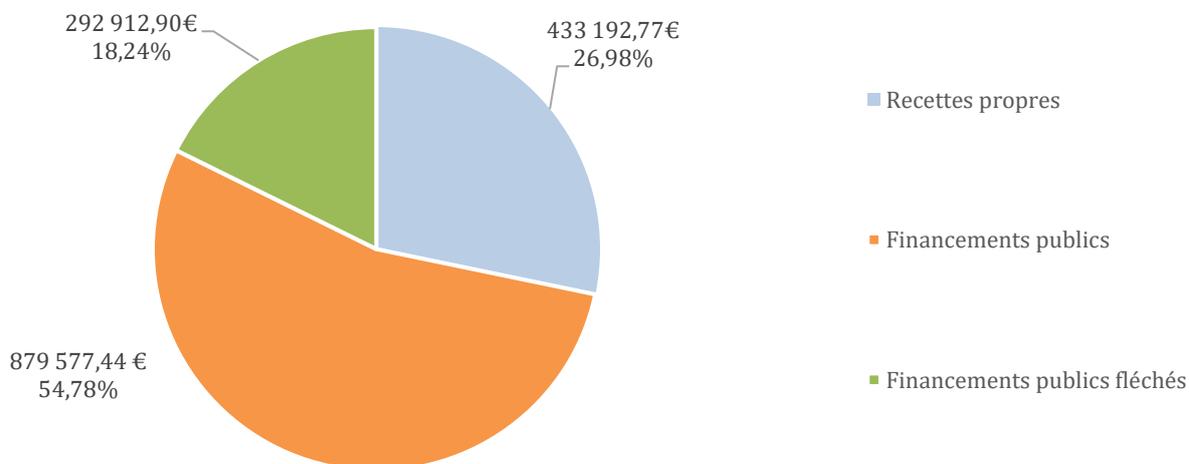
| Recettes Fléchées | | | | |
|---------------------|---------------------|------------|-----------------|---|
| 180 293,90 | 292 912,90 | 112 619 | 16,46 % | Total Recettes fléchées |
| 125 000,00 | 250 000,00 | 125 000,00 | 200,00 % | Autres financements de l'Etat fléchés (compléments à la SCSP) - Investissement |
| 24 762,00 | 24 762,00 | 0,00 | 100,00 % | Autres financements publics fléchés - Fonctionnement : Subvention CollEx-Persée 2021 - recrutement d'un agent contractuel |
| 24 762,00 | 12 381,00 | -12 381,00 | 50,00 % | Autres financements publics fléchés - Fonctionnement : Subvention CollEx-Persée 2022 - recrutement d'un agent contractuel |
| 5 769,90 | 5 769,90 | 0,00 | 100,00 % | Autres financements publics fléchés - Fonctionnement : Subvention CollEx-Persée - adhésion plateforme collective Visiodoc |
| 1 490 122,08 | 1 605 683,11 | | 107,76 % | TOTAL DES RECETTES (C) |

Le taux d'exécution est supérieur au prévisionnel en raison du versement de subventions pour charges de service public (SCSP) complémentaires :

- 720 € au titre des crédits de masse salariale / protection sociale complémentaire, afin de prendre en charge à partir du 1^{er} juillet une partie des cotisations de complémentaire santé des agents contractuels (SCSP Fonctionnement) ;
- 28 112 € au titre de la hausse des dépenses énergétiques (SCSP Fonctionnement) ;
- 125 000 € au titre d'une dotation de mise en sécurité en vue des futurs travaux de mise en conformité des trappes de désenfumage.

Deux tiers des recettes proviennent de financements publics (73 %), et un tiers des ressources propres de l'établissement (27 %).

REPARTITION DES RECETTES PAR ORIGINE



La part des financements publics représente 54,78 % du total des recettes, avec l'attribution de la subvention pour charge de service public (SCSP) pour un total de 850 312 €. En 2022, cette dotation a été abondée de crédits complémentaires (protection sociale complémentaire pour 720 € et fonds de compensation du surcoût énergétique pour 28 112 €). La participation au financement des repas du restaurant d'entreprise a été assurée par le Rectorat de Créteil à hauteur de 433,44 € correspondant aux prestations de septembre 2021 à juillet 2022 (retards de versements dû à l'absence de correspondant au Rectorat). En 2022, le FIPHFP n'a réalisé aucun versement en soutien aux frais de transport adapté domicile-travail, en raison de la prestation de Compensation du Handicap dont bénéficie annuellement l'agent, soit 200 €. Le FIPHFP ne prend en effet en charge que les prestations supérieures à 200 €, les sommes inférieures étant remboursées par le CTLes à l'agent.

La part des financements publics fléchés représente 18,24 % du total des recettes (10 % en 2021). Elle se répartit en plusieurs financements :

- Financement de la mise en sécurité des trappes de désenfumage :
 - 125 000 € versés en 2021 ;
 - 125 000 € versés en 2022 + 125 000 € attribués à titre exceptionnel en fin de gestion.

Le CTLes dispose donc d'une enveloppe de 375 000 € à laquelle il convient d'ajouter une provision de 500 000 € constituée en 2015, soit un total de 875 000 €. L'opération sera pilotée par la BnF. Les études et missions de contrôle sont programmées en 2023, tandis que les travaux sont prévus en 2024. Un calendrier plus détaillé est en attente de réception de la part de la BnF.

- Soutien du GIS CollEx-Persée aux plans de conservation partagée :
 - 24 762 € versés par les universités de Lille et Paris Dauphine pour le recrutement d'un contractuel au titre de 2021 (report du recrutement en 2022) ;
 - 12 381 € versés par l'Université de Lille pour le recrutement d'un contractuel au titre de 2022 ; le versement de 12 381 € par l'Université de Paris Dauphine, initialement prévu en 2022, est reporté en 2023.

En 2022, le CTLes a financé le recrutement sur 11 mois (recrutement à partir de février) pour un total de **26 948,17 €**.

- Soutien du GIS CollEx-Persée à la mise en œuvre d'une solution de fourniture dématérialisée de documents. Utilisation d'un reliquat 2021 :
 - Le CTLes a reçu en 2021 une subvention de 7 579,60 € en soutien au développement de l'outil Visiodoc pour la fourniture dématérialisée de documents.

Cette subvention a été fléchée afin de pouvoir être utilisée en 2022 pour la création d'une version anglaise, pour un coût final de 6 501,65 €. Le reliquat des recettes fléchées pour le développement de l'outil Visiodoc s'élève à 1 077,95 €. A ce jour, le choix de reporter ce solde pour financer une nouvelle amélioration de Visiodoc ou de le reverser au GIS CollEx-Persée n'est pas encore acté.

- Le CTLes a reçu une subvention de 5 769,90 € afin de financer son adhésion à la plateforme Visiodoc.

Cette subvention a été intégrée à une dotation globale de 18 209,70 € reçue du GIS enregistrée en hors budget car elle était destinée à être également reversée à deux autres établissements (Universités de Lille et Lyon 1). La part du CTLes n'a pas pu faire l'objet d'une comptabilisation en Autres financements publics fléchés. Le montant de 5 769,90 € a donc été ajouté dans le tableau n°2 des autorisations budgétaires, ayant été encaissé au bénéfice du CTLes.

L'adhésion a coûté **5 484,48 €** : il reste donc un reliquat de **285,42 €**.

La part des recettes propres représente 26,98 % du total des recettes, constituées par :

- 376 883 € pour les recettes de locations d'espace : diminution de 6,8 % due à des versements non réalisés par 3 établissements pour un total de 48 224 €, qui se reportent donc sur 2023.
- 54 614 € pour les recettes de PEB : augmentation de 9 % par rapport au prévisionnel du budget rectificatif.
- 1 689,60 € relatifs au versement d'une assurance dans le cadre du financement de la création d'une nouvelle portion du réseau d'eau chaude dans le bâtiment 11 suite à des fuites d'eau.

En 2022, 619 ordres à recouvrer ont été émis, en légère diminution par rapport à 2021. L'activité de recouvrement se maintient à un rythme régulier, marqué par des relances mensuelles, y compris sur exercice antérieur. Malgré un effort soutenu pour sensibiliser les établissements au paiement dans les délais, il est encore difficile de recouvrer l'intégralité des titres émis sur un exercice.

EVOLUTION DES EMISSIONS D'ORDRE A RECOUVRER

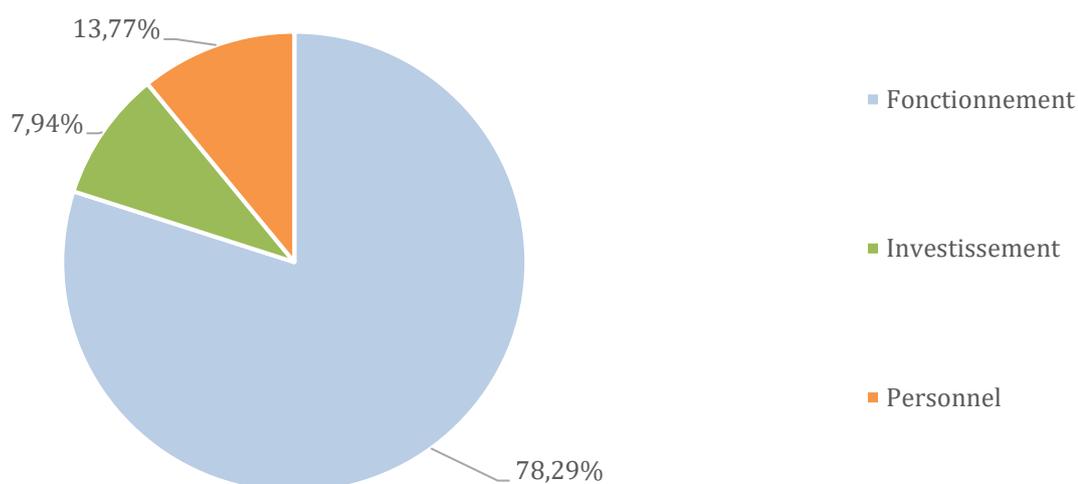
| | 2017 Passage en mode GBCP | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|--|------------------------------|------|------|------|------|------|
| Nombre de titres / ordres à recouvrer (OR) | 809 | 860 | 707 | 511 | 630 | 196 |

2. Dépenses

Les dépenses ont été exécutées pour un total de 1 265 035,50 €.

REPARTITION DES DEPENSES EXECUTEES PAR ENVELOPPE

| Enveloppes budgétaires | Montants | Taux d'exécution par rapport au budget rectificatif 2022 |
|--|----------------------|---|
| Personnel sur budget propre | 174 910,62 € | 99,95 % |
| Fonctionnement | 994 792,14 € | 93,38 % |
| Investissement | 100 893,05 € | 94,29 % |
| Total des dépenses en crédits de paiement | 1 270 595,81€ | |



La répartition des dépenses par enveloppes par rapport au total des dépenses est sensiblement la même que les années précédentes, avec environ trois-quarts du budget consacrés aux dépenses de fonctionnement.

REPARTITION DES DEPENSES PAR DESTINATION

| Répartition par enveloppe et par destination | Montants (crédits de paiement) | Taux de consommation par rapport au total des dépenses toutes enveloppes confondues | Taux de consommation par rapport à l'enveloppe correspondante |
|---|--------------------------------|---|---|
| Fonctionnement | 994 792,14 € | 78,29 % | |
| Conservation | 92 559,16 € | 7,28 % | 9,30 % |
| Communication des documents | 13 637,41 € | | 1,37 % |
| Immobilier | 517 662,74 € | 40,74 % | 52,04 % |
| Informatique | 88 134,89 € | | 8,86 % |
| Frais généraux | 230 472,56 € | 18,14 % | 23,17% |
| Formation professionnelle | 26 604,49 € | | 2,67 % |
| Valorisation | 12 844,77 € | | 1,29 % |
| Impôts taxes | 3 513,57 € | | 0,35 % |
| Autres dépenses spécifiques | 9 362,55 € | | 0,94 % |
| Investissement | 100 893,05 € | 7,94 % | |
| Immobilier | 37 737,08 € | 2,97 % | 37,40 % |
| Informatique | 56 606,48 € | 4,46 % | 56,11 % |
| Frais généraux | 1 480,74 | 0,12 | 1,47% |
| Communication des documents | 5 068,75 € | 0,40 % | 5,02 % |
| Personnel | 174 910,62 € | 13,77 % | |
| Ressources humaines | 174 910,62 € | | |
| Total des dépenses (crédits de paiement) | 1 270 595,81 € | | |

La **destination Immobilier** continue de constituer le poste de dépenses le plus important de l'**enveloppe fonctionnement**. Elle présente un taux de consommation des crédits de paiement en légère diminution par rapport à 2021 (plus de 52 %), et représente près de 41 % du budget exécuté toutes dépenses confondues. Il s'agit des dépenses liées à la convention de gestion des charges du site de Bussy-Saint-Georges qui lie le CTLes à la BnF : 517 663 € ont ainsi été dépensés sur la base d'une clé de répartition 56 % BnF / 44 % CTLes. Ces charges comprennent notamment les fluides (eau, électricité, chauffage), les maintenances (climatisation, groupes froids, électricité, serrurerie, détection incendie, GTC), les contrôles techniques, l'entretien des espaces verts et la sécurité du site.

A cette dépense s'ajoute la régularisation des charges 2021 (21 484 €), en forte baisse par rapport à celle de 2020 (63 505 €). En effet, en 2021, la convention de gestion des charges a fait l'objet d'un avenant afin d'intégrer une augmentation de 13,33 % sur le coût annuel. Cette augmentation devait permettre de limiter les montants importants de régularisations annuelles des charges. L'état récapitulatif des charges 2021 montre les variations suivantes par rapport à 2021 :

- Fortes augmentations sur des maintenances :
 - maintenance équipement de sûreté (+ 170 %) et nettoyage (+ 62 %) : suite à un changement de contrat ou de marché ;
 - maintenance détection incendie (+ 56 %) : paiement de factures de 2020 (environ 6 700 € sur 12 360 €).

- Autres augmentations :
 - eau (+ 25 %) ;
 - maintenance groupes froids (+ 22 %) ;
 - entretien espaces verts (+ 12 %) ;
 - chauffage (+ 11 %).
- Diminutions sur diverses charges :
 - maintenance serrurerie : report en 2022 de paiement de factures 2021 (- 37 %) ;
 - charges de copropriétés : 4^{ème} trimestre non payé (- 22 %) ;
 - maintenance électricité (- 8 %) et EDF (- 7 %).

La destination **Frais généraux de l'enveloppe Fonctionnement** a fait l'objet d'un budget rectificatif afin de prendre principalement en compte un contexte inédit de hausse des dépenses énergétiques :

- En effet, au budget initial, il avait été prévu 211 410 € en autorisations d'engagement pour la période 2022-2023 et 105 205 € en crédits de paiement sur 2022. En raison de la crise économique déclenchée par le conflit en Ukraine, la DAE a régulièrement communiqué des prévisions d'augmentation des coûts de dépenses énergétiques. Selon ses instructions, les autorisations d'engagement ont fait l'objet d'une nouvelle étude pour l'année 2022. Toutefois, les crédits ont pu être réévalués sur la base d'une consommation en 2022 qui n'a finalement pas connu une hausse aussi importante qu'annoncée sur les factures que le CTLes paye pour son contrat propre pour le bâtiment 11 : 98 050 € contre 73 965 € en 2021, soit une augmentation de 32,5 %.
- Par ailleurs, la Direction des Achats de l'Etat (DAE) a été dans l'obligation de résilier le marché subséquent de fourniture d'électricité 2022-2023 (accord-cadre) suite au redressement judiciaire en octobre 2021 du fournisseur Hydroption, acté par jugement du tribunal de commerce de Toulon en novembre 2021. La DAE a désigné EDF comme fournisseur de secours et a donné l'instruction au CTLes de produire un bon de commande de 280 495 € afin d'engager en 2022 les crédits de l'année 2023.

Toutefois, l'année 2023 risque de connaître une nouvelle augmentation des dépenses énergétiques compte tenu de l'inflation croissante.

La résiliation du marché ayant eu pour conséquence de faire perdre au CTLes le bénéfice du prix auquel le fournisseur s'était engagé à assurer la fourniture en électricité, une déclaration de créance a été établie afin de réclamer les indemnités suivantes :

- le reversement de l'avance de 5 % pour un montant de 5 560,31 € ;
- le versement d'un total de 26 676,86 € au titre du préjudice subi pour l'année 2022 ;
- le versement d'un total de 1 935,17 € au titre du préjudice subi pour de l'année 2023.

Ces montants ont fait l'objet d'une dotation aux provisions pour client douteux, pour un total de 34 172,34 €.

ELECTRICITE : CONSOMMATION DES CREDITS DEPUIS 2020, EXECUTION 2022 ET PREVISION DE CONSOMMATION 2023

| | Fourniture d'électricité | Période de fourniture | Conso annuelle en Kwh | Prévisionnel annuel TTC DAE | Montant annuel HTR | Evolution entre année N et année N-1 | Observations |
|---|--------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------------|--------------------|--------------------------------------|---|
| Marché n°2019-3 Lot1 (C1C2) MS4 EP | Prévisionnel annuel DAE | 2020-2021 | 870 003 | 108 750 € | 103 370 € | | |
| | Consommation CTLes | 2020 | 712 447 | | 85 831 € | | Périodes de confinement et de télétravail renforcé ; Coupure du chauffage et de la climatisation de mars 2020 jusqu'à la réparation en décembre 2021 |
| | | 2021 | 679 703 | | 73 965 € | -11 866 € | |
| | | | | | | | |
| | Fourniture d'électricité | Période de fourniture | Conso annuelle en Kwh | Prévisionnel annuel TTC DAE | Montant annuel HTR | | Observations |
| Marché n°2022-2 Lot1 - MS4 (EP) | Prévisionnel DAE | 2022 | 889 649 | 146 792 € | 139 531 € | | Défaillance du fournisseur Hydroption remplacé par le fournisseur de secours EDF |
| | Consommation CTLes | | | | 98 050 € | 24 085 € | 115 000 € prévu au budget rectificatif après ajustement à la baisse (211 410 € au budget initial 2022) |
| | Prévisionnel DAE | 2023 | 741 681 | 295 115 € | 280 495 € | | |
| | Prévisionnel CTLes | | | | 280 495 € | 182 445 € | Estimation reprise sur la liste PDL_E2022000411_CTLES transmise par la DAE par mèl en date du 14/09/2022 |
| Ces marchés ne concernent que l'approvisionnement du bâtiment 11 ; la consommation du bâtiment 2 est intégrée aux charges payées à la BnF | | | | | | | |

Sur l'**enveloppe investissement**, la **destination Informatique** constitue depuis 2021 le principal poste de dépenses devant la destination Immobilier, malgré une diminution de 9 % (56 606,48 € en 2022 contre 62 292,62 € en 2021). Elle continue de représenter 56 % des dépenses d'investissement :

- Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement du système documentaire (18 250,24 €). La mise en œuvre a été reportée en 2023 en raison de reports du calendrier ;
- Marché de refonte du site web (12 547,61 €) ;
- Installation du logiciel de paie Winpaie (11 283,37 €) ;
- Renouvellement du parc informatique (8 023,61 €) ;
- Création d'une version anglaise pour l'outil Visiodoc (6 501,65 €) ;

La **destination Immobilier** présente un total de dépenses de 37 737,08 € sur les travaux suivants :

- Aménagement de la salle de pause du premier étage du bâtiment 2 (36 111,67 €) ;
- Fourniture et pose d'une tôle miroir attenante à un ascenseur du bâtiment 11 (1 625,41 €) ;

Des opérations conjointement pilotées avec la BnF ont dû être reportées en 2023 en raison de retards dans leur mise en œuvre :

- Mise en conformité des trappes de désenfumage ;
- Installation d'un système PTI ;
- Travaux de rénovation du système CVC chauffage ventilation.

La **destination Communication de documents** présente un total de dépenses de 5 068,75 € :

- Un transpalette de haute levée ;
- 3 chariots à tablettes.

La **destination Frais généraux** présente un total de dépenses de 1 480,74 € sur des achats destinés au service du traitement intellectuel des collections et au pôle administratif :

- Bureau réglable ;
- Fauteuil ergonomique.

SUIVI DE L'EXECUTION DES DEPENSES (NOMBRE DE DEMANDES DE PAIEMENT)

| Evolution des émissions de demandes de paiement | 2017 Passage en mode GBCP | 2018 (DP) | 2019 (DP) | 2020 (DP) | 2021 (DP) | 2022 (DP) |
|---|------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Personnel | 62 | 73 | 71 | 87 | 107 | 111 |
| Fonctionnement | 601 | 568 | 572 | 411 | 430 | 451 |
| Investissement | 20 | 12 | 8 | 24 | 19 | 20 |
| Total | 683 | 653 | 651 | 522 | 556 | 582 |

En 2021, 556 demandes de paiement ont été émises, soit une hausse de 4,6 % par rapport à 2020 : cette évolution s'explique par l'augmentation du nombre des demandes de paiement en fonctionnement.

3) Fiabilisation des immobilisations

Un chantier rétrospectif a été initié en 2019 pour actualiser les données d'immobilisations de l'établissement. Inetum, éditeur du logiciel ImmosNet, a proposé une prestation de correction et de mise à jour de la base de données.

Un premier travail portant sur l'inventaire physique a débuté en 2019. Compte tenu de l'ampleur de la mission sur les données physiques et comptables et le rapprochement de ces deux inventaires nécessitant des compétences spécifiques, ce travail n'a pas pu être poursuivi. Le CTLes a donc décidé d'avoir recours à l'assistance d'un cabinet d'expertise comptable afin d'assurer l'ensemble des tâches relatives à la reprise de l'inventaire physique et comptable : cette prestation débutée fin 2020 s'est poursuivie sur l'année 2021.

En 2021, les ajustements ont porté sur le paramétrage ainsi que sur les biens physiques et comptables, tandis que le cabinet d'expertise comptable a travaillé sur le diagnostic des données comptables.

En 2022, la société Inetum a procédé à l'intégration des données dans la base ImmosNet. Un premier travail de vérification a été réalisé et a permis de constater des anomalies lors des traitements de données. Une nouvelle prestation d'assistance a ainsi été demandée à Inetum fin décembre afin d'en diagnostiquer l'origine et accompagner le CTLes dans leur correction.

4) Financements des actions CollEx-Persée

En 2022, le CTLes a géré plusieurs opérations pour compte de tiers dans le cadre des actions du GIS CollEx-Persée :

- Au titre du soutien aux plans de conversation partagés : une subvention de 419 073 € a été versée par la BNU de Strasbourg afin que le CTLes la redistribue aux établissements pilotes. Cette dotation a été abondée d'un reliquat de 9 295,36 € reversé par le CNRS.
- Au titre du soutien à la fourniture dématérialisée de documents : une subvention de 18 209,70 € a été versée par la BNU de Strasbourg afin d'accompagner trois établissements dans l'adhésion à la plateforme Visiodoc.

ETABLISSEMENTS AYANT BENEFICIE D'UNE SUBVENTION POUR L'ADHESION A LA PLATEFORME VISIODOC

| Bénéficiaires | Montants attribués TTC | Imputation financière |
|---|---------------------------|-------------------------------------|
| Service commun de la documentation de l'Université de Lille (dont licence multisites) | 6 669,90 € | Hors budget |
| Service commun de la documentation de l'Université de Lyon 1 | 5 769,90 € | Hors budget |
| CTLes (paiement de 5 484,48 € : il reste donc un reliquat de 285,42 €) | 5 769,90 € | Autres financements publics fléchés |
| Ventilation en Hors budget | 12 439,80 € | |
| Ventilation en Autres financements publics fléchés | 5 769,90 € | |

5) Contrats, conventions et marchés en cours

1. La convention de répartition de charges avec la BnF

La BnF gère le site partagé entre le CTBnF et le CTLes à Bussy-Saint-Georges dans le cadre d'une convention. Les échanges entre les deux institutions ont lieu au sein d'un comité de gestion de site, qui s'est tenu le 17 juin 2022.

La convention de gestion des charges est arrivée à échéance au 31 décembre 2022. Une nouvelle convention est en cours d'étude et doit être signée début 2023 : elle prévoit une augmentation des provisions à payer par le CTLes et des frais de gestion réclamés par la BnF.

Le tableau ci-dessous présente les paiements effectués à la BnF en 2022. Ces dépenses représentent plus de 52 % de l'enveloppe Fonctionnement.

RECAPITULATIF DES DEPENSES REALISEES DANS LE CADRE DE LA CONVENTION BNF/CTLES

| | Objet de la dépense | Montants |
|--|--|---------------------|
| Enveloppe Fonctionnement | Provision pour charges 1 ^{er} semestre 2022 | 242 386 € |
| | Provision pour charges 2 nd semestre 2022 | 242 386 € |
| | Frais de gestion 2022 | 11 406,40 € |
| | Régularisation des charges 2021 | 21 484,34 € |
| Total Fonctionnement / Immobilier | | 517 662,74 € |

2. Suivi des conventions, contrats et marchés

Voir le document particulier présenté en conseil d'administration.

III. Les bâtiments

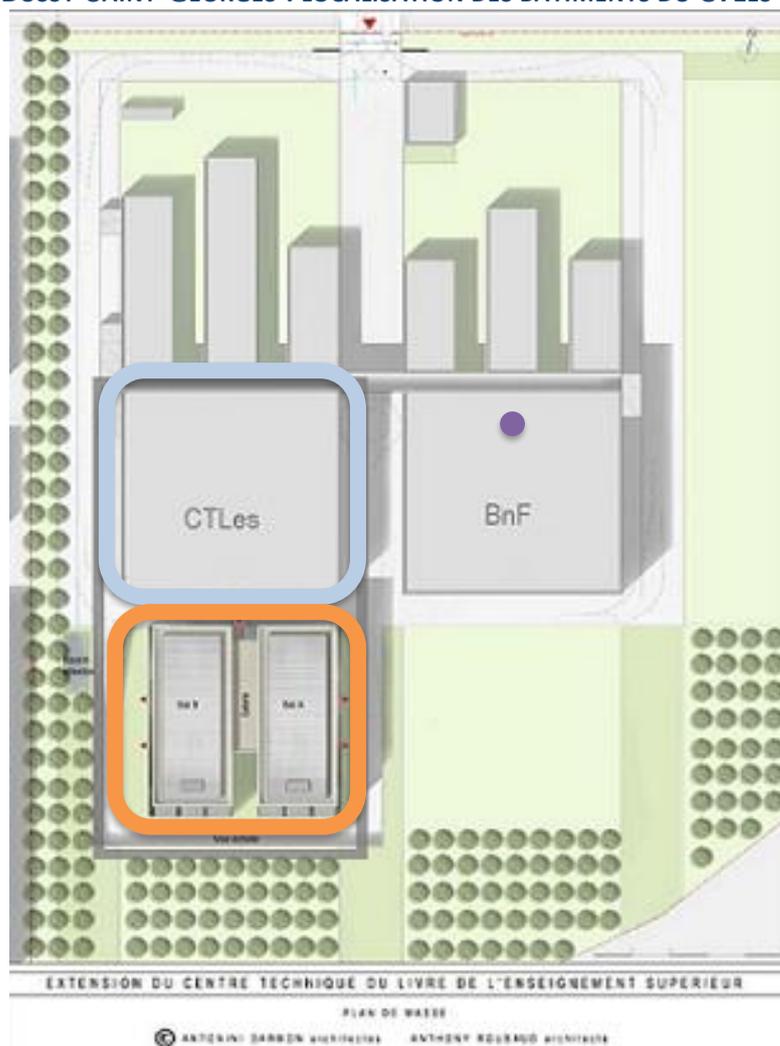
Le CTLes partage le site de Bussy-Saint-Georges avec le Centre technique de la BnF (CTBnF).

Les espaces affectés au CTLes sont constitués par deux bâtiments, reliés par une passerelle :

- Le premier bâtiment (en bleu sur le plan), appelé Bâtiment 2, date de l'ouverture du site et est utilisé depuis 1996. Il comprend l'ensemble des bureaux et espaces de travail du CTLes, ainsi que des magasins traditionnels et de type industriel (grande hauteur), pour une capacité totale de 75 KML de stockage.
- Le second bâtiment (en orange sur le plan), appelé Bâtiment 11, est une extension livrée en 2016 et en usage depuis 2018. Il se divise en deux parties : la partie A équipée en rayonnages, et la partie B composée de plateaux nus restant à équiper. Les magasins équipés de la partie A du bâtiment (magasins traditionnels de rayonnage fixes et mobiles, un magasin double hauteur équipé de rayonnages mobiles électriques) ont une capacité de stockage de 55 KML. Le bâtiment 11 comprend aussi la salle de réunion de l'établissement.

A ces deux bâtiments s'ajoute depuis 2022 la location d'une salle serveur dans l'un des bâtiments occupés par la BnF (point violet sur le plan, au sein du bâtiment 1).

PLAN DU SITE DE BUSSY-SAINT-GEORGES : LOCALISATION DES BATIMENTS DU CTLES



1) Les travaux de rénovation

Des travaux ont été engagés en 2022 afin de rénover la salle de pause du personnel, située au 1^{er} étage du bâtiment 2. Cette salle, comprenant un espace permettant de se restaurer et un espace dédié à la bibliothèque du personnel, a été remise à neuf (réfection du sol et de la peinture des murs, remplacement du mobilier) en septembre. Une rénovation de l'espace de pause situé au rez-de-chaussée du bâtiment (espace permettant également de se restaurer) est quant à elle prévue pour 2023.

Dans le but de créer un nouveau bureau dans le bâtiment 2, le CTLes a également sollicité la BnF pour déplacer son local serveurs dans un nouvel espace et réhabiliter le premier en tant que bureau. Depuis octobre 2022, le CTLes loue donc une salle informatique inutilisée par la BnF et située dans le bâtiment 1 sur le site (en violet sur le plan ci-dessus). Les serveurs du CTLes y ont été déplacés. Le local libéré dans le bâtiment 2 n'a pas pu être transformé en bureau dès 2022. La reprise des réseaux de climatisation et d'électricité, préalablement nécessaire aux travaux et à conduire par la BnF (sur financement du CTLes), aura lieu en 2023.

Plusieurs opérations qui avaient été planifiées en 2022 ont elles aussi dû être reportées à 2023 : l'étude préalable à la mise en conformité des trappes de désenfumage du bâtiment 2 (à superviser par la BnF) notamment, ainsi que des travaux de reprise de la climatisation-ventilation-chauffage (CVC) du bâtiment 2 à piloter aussi par la BnF, destinés à adapter les débits d'air des différents espaces à l'usage actuel des locaux.

Aucuns travaux d'ampleur n'ont été réalisés dans le bâtiment 11, plus récent, durant l'année. L'équipement en rayonnages de la moitié B du bâtiment 11, laissée sous forme de plateaux bruts à la livraison du chantier en 2016, nécessaire pour que le CTLes puisse poursuivre sa mission d'accueil de collections, devra intervenir dans la période 2023-2025, à l'issue de laquelle les espaces actuels seront saturés. Le financement (plus d'un million d'euros) est hors de la capacité de l'établissement qui a besoin d'une subvention spéciale d'équipement.

2) Les réflexions sur l'avenir du site de Bussy-Saint-Georges

La BnF a annoncé en 2021 son intention de quitter le site de Bussy-Saint-Georges à l'horizon 2028, dans le cadre du projet de construction d'un centre de conservation à Amiens, et de relocalisation des activités du site de Bussy-Saint-Georges et de celui de Sablé-sur-Sarthe. Cette perspective ouvre la réflexion sur le devenir du site de Bussy après ce départ, qu'il s'agisse de l'usage des locaux libérés ou bien de la nouvelle organisation à mettre en œuvre pour l'exploitation du site, aujourd'hui assurée par la BnF.

L'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR), à la demande du MESRI, a conduit à partir de janvier 2022 une étude sur les perspectives pour le site dont les conclusions devraient apporter de premières pistes de travail. A la fin 2022, la communication de l'étude par l'IGESR était en attente.

IV. Informatique

1) Parc informatique du CTLes

Au 31 décembre 2022, les agents du CTLes ont à leur disposition 62 ordinateurs, dont 25 portables contre 61 ordinateurs dont 24 portables l'année précédente. Ce stock correspond aux postes individuels, à l'équipement des agents en télétravail ainsi qu'à différents postes communs dans des espaces de travail partagés (inventaire des documents, communication des documents, etc.).

Après deux années consacrées à l'agrandissement du parc informatique mobile pour faire face à la généralisation du télétravail depuis la crise sanitaire, le CTLes a repris le renouvellement de parc informatique fixe vieillissant avec l'acquisition de 9 ordinateurs fixes.

Le CTLes possède en outre deux serveurs sur lesquels sont installées ses différentes applications métiers.

Le travail mené avec le Centre de ressources informatique (CRI) de l'Université Gustave Eiffel (auquel le CTLes délègue par le biais d'une convention une partie de sa maintenance réseau) a porté cette année sur la maintenance du parc informatique, le passage à la nouvelle solution internet, le déplacement de la salle serveurs dans un nouveau local et l'installation du nouveau logiciel de gestion de la paie. Le CRI a par ailleurs beaucoup été mobilisé par sa réorganisation interne.

2) Accès aux réseaux téléphoniques et internet

Les démarches entreprises par le CTLes auprès de la BnF en 2019 pour étudier la possibilité de mutualiser les services de téléphonie ont abouti en 2022 et la solution internet et téléphonie gérée par l'opérateur Parson a pris fin en octobre 2022.

Depuis novembre 2022, la téléphonie du CTLes est intégrée à celle de la BnF, supprimant les coûts d'abonnement auprès d'un fournisseur. Les travaux ont été menés au cours de l'année 2022 avec la BnF et son sous-traitant. Du fait d'une erreur de l'opérateur de téléphonie de la BnF, SFR, et de problèmes matériels rencontrés au cours du projet, la portabilité des numéros de téléphone du CTLes a été repoussée, rendant les numéros de téléphone du CTLes injoignable depuis l'extérieur pendant plus de deux mois.

La migration internet a aussi eu lieu début octobre 2022. Le CTLes accède maintenant à internet par un accès fourni par la BnF et géré par le CRI qui a permis d'améliorer la stabilité de notre connexion internet et sa qualité.

3) Refonte du site web du CTLes

Le site Web mis en ligne par la société Advncy en décembre 2021 donne complète satisfaction. Aucune intervention technique n'a eu lieu en 2022 sur celui-ci.

4) Flora : Catalogues et plateforme de travail collaboratif

Le logiciel Flora, qui comprend le système intégré de gestion d'archives (SIGA) et le système de gestion de bibliothèque (SIGB), ainsi que la plateforme de travail collaborative utilisée dans le cadre des PCP, est toujours hébergé et maintenu par la société Decalog.

Plusieurs pannes du système sont survenues, perturbant momentanément l'activité des services mais aucune intervention ou panne majeure n'est à déplorer.

5) Le projet de réinformatisation

Le logiciel Flora est utilisé depuis plus de dix ans par le CTLes. Un projet de renouvellement du système d'information documentaire (SID) avait donc été ouvert en 2020. Les objectifs du projet sont notamment d'améliorer la qualité des données bibliographiques, d'obtenir un logiciel présentant de meilleures performances (indexation, moteur de recherche, traitements par lots...) et de permettre une amélioration des processus de travail.

Le projet a commencé en 2020 avec le choix du cabinet DoXulting pour une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO). Les travaux menés en 2021 avec DoXulting ont permis de préciser le besoin et de conclure que l'offre logicielle actuelle ne permettant pas de répondre en l'état à l'intégralité des besoins du CTLes, il serait nécessaire d'avoir recours à un dialogue compétitif pour obtenir un SID conforme aux attentes du CTLes. Par ailleurs, il a été décidé que la partie plateforme de travail collaborative des PCP ne serait pas incluse dans le périmètre de ce dialogue, mais ferait l'objet d'une consultation dédiée, les fonctionnalités étant trop éloignées de celles recherchées pour le SID.

L'année 2022 a été consacrée à la procédure de dialogue compétitif, toujours avec un accompagnement de la société DoXulting. Quatre entreprises ont présenté leurs candidatures, qui ont toutes été retenues, mais une seule a remis une offre initiale. Dans la mesure où l'offre était satisfaisante, il a été décidé de poursuivre la procédure de dialogue compétitif.

Le candidat a participé aux trois auditions organisées dans le cadre de la procédure de dialogue compétitif et a remis une offre définitive fin 2022. L'établissement a décidé d'accepter cette offre, et la mise en œuvre de la solution est prévue pour la fin de l'année 2023.

Parallèlement au dialogue compétitif, les travaux sur le renouvellement de la partie plateforme de travail collaborative des PCP ont débuté en interne, au sein d'un groupe de travail. Celui-ci a amorcé la rédaction d'un programme fonctionnel pour le nouvel outil, dont la mise en œuvre est prévue au plus tôt fin 2023. L'objectif est d'avoir un outil plus performant (permettant notamment de prendre en charge l'accroissement du nombre de plans, voire, à terme, d'envisager son ouverture à l'ensemble des PCP y compris ceux qui ne sont pas coordonnés par le CTLes), de sécuriser et archiver les échanges (afin de permettre une passation simplifiée des dossiers au sein des équipes et la réalisation de statistiques), et surtout d'avoir un outil qui ne prenne plus uniquement en charge la gestion électronique des documents (GED) mais permette aussi de gérer les workflows autour des mouvements de collections au sein des PCP.

6) Base de gestion de la conservation partagée des périodiques

La base de gestion de la conservation partagée des périodiques développée sous le logiciel PMB est, quant à elle, utilisée depuis 2014 et est toujours hébergée et maintenue par PMB Services.

Comme les années précédentes, le principal travail dans la base de gestion de la conservation partagée des périodiques reste un travail sur les données : saisie des nouveaux plans, des PPN et RCR des différents corpus, harmonisation des intitulés des établissements, mise à jour des formats d'exports, etc.

Des travaux de fiabilisation de la récupération des données de l'ABES sont en cours pour garantir la fiabilité de l'affichage des données du SUDOC.

7) Evolution des applications comptables, gestion des horaires et gestion de la paie

Le logiciel de gestion budgétaire et comptable du CTLes, PEP, installé en 2021, est en service sur un serveur du CTLes. Ce logiciel présentant un certain nombre de dysfonctionnements, il a été choisi de différer l'installation de l'interface entre PEP et Chorus, la solution de dématérialisation de la facturation.

La montée de version du logiciel de gestion des horaires du CTLes débutée en 2021 a été finalisée en 2022.

Le logiciel WinPaie, destiné à gérer la paie de agents titulaires, a été acquis, paramétré et installé au CTLes en 2022.

V. Communication

1) Valorisation

1. Visites de l'établissement

Le CTLes accueille régulièrement, à leur demande, des collègues des établissements partenaires afin de présenter ses services, ses magasins et ses espaces de travail. Deux visites ont ainsi été organisées en 2022 :

- Une visite destinée à 2 collègues de la BIS, le 25 octobre 2022 ;
- Dans le cadre l'ouverture du recueil de besoins pour la période 2024-2025 (voir ci-dessus « Le renouvellement de la programmation bisannuelle de transfert de documents »), une visite de découverte de l'établissement, destinée aux établissements partenaires, a rassemblé quatre collègues de 3 établissements le 29 novembre 2022.

2. Organisation d'une journée professionnelle

L'établissement a pour objectif l'organisation d'une journée professionnelle tous les deux ans⁵. Après une interruption due à la crise sanitaire (la dernière journée professionnelle du CTLes remontant à octobre 2018), la 9^{ème} journée professionnelle du CTLes s'est tenue le 5 avril 2022 au Centre des colloques du Campus Condorcet.

Cet évènement, centré sur la gestion des collections physiques, a permis de revenir sur 25 années d'existence du CTLes au service des bibliothèques, en donnant la parole à des établissements partenaires pour présenter leur utilisation de l'équipement collectif régional, et de présenter d'autres exemples de centres de stockage distant avec la Suisse du nord et la future implantation de la Bibliothèque nationale de France à Amiens. Les présentations sont diffusées sur le site Web du CTLes⁶.

Des visites de l'Humathèque du Campus Condorcet, qui a ouvert ses portes à la rentrée 2021, ont conclu la journée.

137 personnes ont assisté à cette journée, venues de 63 établissements différents.

3. Participation à des manifestations professionnelles

Les agents du CTLes ont été sollicités pour intervenir lors de plusieurs manifestations professionnelles en 2022⁷ :

- Journée CR33 le 31 mai 2022 à Aubervilliers - *Le CTLes et les PCP : expertise et animation* ;
- JABES 2022 le 22 juin à Montpellier - *Le cercle vertueux des ressources continues : la collaboration entre le CTLes et l'ABES* ;
- Journée d'étude de l'ARES (Académie de recherche et d'enseignement supérieur) le 13 septembre 2022 à Bruxelles - *Conservation partagée et élagage en bibliothèque* ;
- Réunion du groupe européen EPICO European Print Initiatives Collaboration le 6 septembre 2022 à Vienne, Autriche ;
- Conférence internationale Kuopio 7 sur l'archivage et la conservation de l'imprimé, les 7-8-9 septembre 2022 à Vienne, Autriche - *Cooperative preservation management of journals collections in French higher education libraries*.

⁵ Les présentations des journées professionnelles du CTLes sont disponibles sur le site web de l'établissement : <https://www.ctles.fr/journees-professionnelles-du-ctles>

⁶ Les présentations de la journée professionnelle sont disponibles sur le site web de l'établissement : <https://www.ctles.fr/journees-professionnelles-du-ctles>

⁷ Les présentations réalisées par le CTLes lors de manifestations professionnelles sont disponibles sur le site web de l'établissement : <https://www.ctles.fr/participation-des-manifestations-professionnelles>

CTLES

Centre Technique
du Livre
de l'enseignement
supérieur

SERVING ACADEMIC
AND RESEARCH
LIBRARIES

Shared Preservation Programs for Periodicals

- Identify and preserve a list of selected journals for a given subject.
- Improve access and use by building and completing collections for preservation and digitisation.
- Free up space in libraries through concerted and secure weeding.

16 programmes, each piloted by a specialist library

213 libraries participating in at least one programme

20,539 titles, of which 16,425 titles have at least one preservation centre in 2022

French regional depository

» since 1996 / additional building 2016

📍 30 km from Paris

👤 30 staff members

Remote storage of collections for the academic and research libraries in Ile-de-France

Deposit : libraries retain ownership of their collections held at the CTLes, and paid an annual fee for storage and services.

Transfer : libraries donate their collections to the CTLes, which can apply weeding.

Temporary storage : for exceptional needs, no access to holdings.

3.5 km/y

Annual growth



Evolution of storage capacity in linear kilometers

Documents delivery

20,000

loans per year

- Daily shuttle to Paris to respond to requests within 24 hours
- Interlibrary loan
- Electronic delivery



2) Presse et réseaux sociaux

1. Revue de presse

L'établissement a publié plusieurs articles dans la presse professionnelle en 2022 :

- Le directeur a participé au n°104 de la revue professionnelle Arabesques⁸, en proposant un article traitant de l'amélioration de l'accès à la documentation que permet la conservation partagée ;
- La directrice-adjointe a produit une synthèse des interventions de la 9^{ème} journée professionnelle du CTLes, parue sur le site du BBF⁹ ;
- L'établissement a également fait l'objet d'un article de présentation dans le journal en ligne Campus Matin¹⁰.

2. Réseaux sociaux

Le CTLes est présent sur le réseau social Twitter, et compte 471 abonnés fin 2022 (dont 27 nouveaux abonnements). L'activité y a été relativement faible en 2022 (16 tweets, 4 retweets), mais a généré 15 231 visites (3 171 en 2021).

3) Amélioration de l'identité graphique de l'établissement

L'établissement a fait appel à une société de graphisme (Orlic Cochet Design) pour concevoir l'identité visuelle de la journée professionnelle, puis pour produire un ensemble d'éléments graphiques utilisables sur différents supports : présentations, poster, rapports, site web.

Ces éléments ont permis notamment d'élaborer un poster présentant l'établissement à l'occasion de la conférence Kuopio 7 (reproduit à la page précédente).

⁸ Guillaume NIZIERS, « La conservation partagée des périodiques de l'enseignement supérieur : améliorer l'accès à la documentation. », *Arabesques* [En ligne], 104 | 2022, mis en ligne le 13 janvier 2022, consulté le 05 janvier 2023.

En ligne : <https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=2789>

⁹ Camille REBOURS, « Conserver, mutualiser, gérer des collections physiques : retour sur 25 ans d'expérience(s) : 9e journée professionnelle du CTLes – 5 avril 2022, Campus Condorcet, Aubervilliers », Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2 juin 2022. En ligne : https://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/consERVER-mutualiser-gerer-des-collections-physiques-retour-sur-25-ans-d-experiences_70606

¹⁰ Enora ABRY, « Arpentez avec nous les dédales du Centre du livre de l'enseignement supérieur ! », Campusmatin [En ligne], mis en ligne le 19 avril 2022, consulté le 05 janvier 2023.

En ligne : <https://www.campusmatin.com/vie-campus/reactions-externes/pratiques/arpentez-avec-nous-les-dedailes-du-centre-technique-du-livre-de-l-enseignement-superieur.html>

ORIENTATIONS POUR 2023

L'année 2022 a été celle du retour à une activité normale. Elle a aussi permis l'avancement de plusieurs projets qui avaient été ralentis ou reportés suite à la crise sanitaire. Plusieurs d'entre eux devraient aboutir en 2023.

1) Les projections d'activité

1. Les opérations de transferts et de traitement des collections

L'année 2023 sera la seconde de la programmation d'activités en cours. Le CTLes prévoit de recevoir 3 530 ml de collections en transferts (contre 3 374 ml cette année), répartis en 3 182,61 ml de collections en dépôt (pour cinq établissements) et 348 ml de collections en cession (pour deux établissements).

A ces transferts s'ajoutera le dépôt de 873 ml de collections aujourd'hui conservées en stockage provisoire au CTLes, appartenant à l'Humathèque du Campus Condorcet et à l'INHA. Le total de collections à traiter s'élève ainsi à 4 403 ml pour l'année 2023 contre 3 586 ml en 2022, soit une augmentation relativement importante.

Il faut également prendre en compte la fin des travaux de transformation de dépôt en cession (pour un établissement) et du traitement des demandes de retours définitifs (pour quatre établissements) relevant de la programmation en cours.

Le renouvellement de la programmation d'activité, pour les années 2024 et 2025, sera réalisé en 2023 à partir des besoins exprimés par les établissements franciliens. En s'appuyant sur cette nouvelle programmation, le CTLes renouvellera également son marché de déménagement de collections et son marché de fournitures de conteneurs de conservation.

2. La communication des documents

Le retour à une normale élevée des demandes de communications de documents en 2022 laisse présager d'une reprise de la tendance à la hausse de ces communications pour l'année 2023.

En parallèle du traitement courant de ces demandes, le CTLes souhaite redéfinir en 2023 ses services autour de son fonds en cession, afin de le valoriser et d'accroître l'usage de cette collection, aujourd'hui très réduit.

3. La conservation partagée des périodiques

Le subventionnement octroyé par CollEx-Persée pour le développement des PCP, géré par le CTLes qui en assure la répartition et le reversement, avait fait l'objet d'appel à projets triennaux (2017-2019 et 2020-2022). Constatant que ce système ne permettait pas l'adaptabilité nécessaire à la vie des PCP, le CTLes, en accord avec les pilotes des plans réunis en juin 2022, a pris la décision de réaliser dorénavant des recueils de besoins annuels sur lesquels baser la répartition de ces subventions. Un premier recueil a été organisé au second semestre 2022, permettant l'attribution de subventions à onze PCP, pour un total de 302 000 euros.

L'évolution des outils de travail des PCP, sur laquelle la réflexion est engagée depuis plusieurs années, aboutira en 2023 au remplacement de l'actuelle plateforme de travail collaborative des PCP (actuellement logiciel Flora). Cette évolution doit simplifier la gestion des opérations matérielles concernant les collections PCP, et ouvrir de nouvelles perspectives de collaborations au-delà des seuls PCP nationaux et thématiques coordonnés par le CTLes.

2) Le renouvellement du système d'information documentaire

Le dialogue compétitif engagé en 2022 pour doter le CTLes d'un nouveau système documentaire a abouti au choix de la solution Syrtis de la société TAD-Progilone. L'année 2023 sera consacrée à sa mise en œuvre, avec pour objectif de débiter la production dans le nouvel outil à la fin de l'année.

Il s'agit d'un changement de paradigme pour le signalement des collections du CTLes : actuellement décrites dans un système de gestion d'archives, elles le seront à l'avenir dans un système documentaire, conforme aux normes et formats bibliographiques, permettant d'envisager une amélioration des données et une plus grande interopérabilité, notamment avec le Sudoc.

3) Les perspectives immobilières

Plusieurs travaux sont prévus au CTLes en 2023. Certains sont des reports d'opérations n'ayant pu avoir lieu en 2022 : des travaux sur le réseau de ventilation du bâtiment 2, ainsi que l'étude préalable à la mise en conformité des trappes de désenfumage de l'établissement, planifiée depuis déjà plusieurs années.

D'autres travaux doivent permettre de rénover des espaces du bâtiment 2 pour y améliorer les conditions de travail : réfection des sols dont les résines sont endommagées, création d'un bureau supplémentaire dans l'ancien local serveurs, et enfin réfection d'une salle dédiée aux repas pour achever le chantier ouvert en 2022 avec la réfection de la première salle de pause.

Une autre opération consistera à équiper l'ensemble des magasins du CTLes (bâtiment 2 et 11) d'un dispositif de protection du travailleur isolé (PTI) : installation de bornes RFID pour une intégration au système de radiocommunication de la BnF.

Enfin, une fois la programmation d'activités pour 2024-2025 réalisée, le CTLes n'aura plus d'espaces disponibles. L'accueil de collections en stockage provisoire n'est déjà plus possible sur étagères, car l'espace non occupé doit désormais être préservé pour la réception des collections en dépôt et cession de 2023 à 2025. Il faut donc en 2023 assurer la planification de l'équipement de l'aile B du bâtiment, et son financement, afin de permettre au plus tard en 2025 l'équipement en rayonnages d'au moins le magasin double-hauteur B0 pour que le CTLes puisse continuer à accueillir les collections de ses partenaires.

L'étude de l'IGESR sur les conséquences du départ du site de la BnF sur l'avenir du CTLes devrait être communiquée en 2023.

